

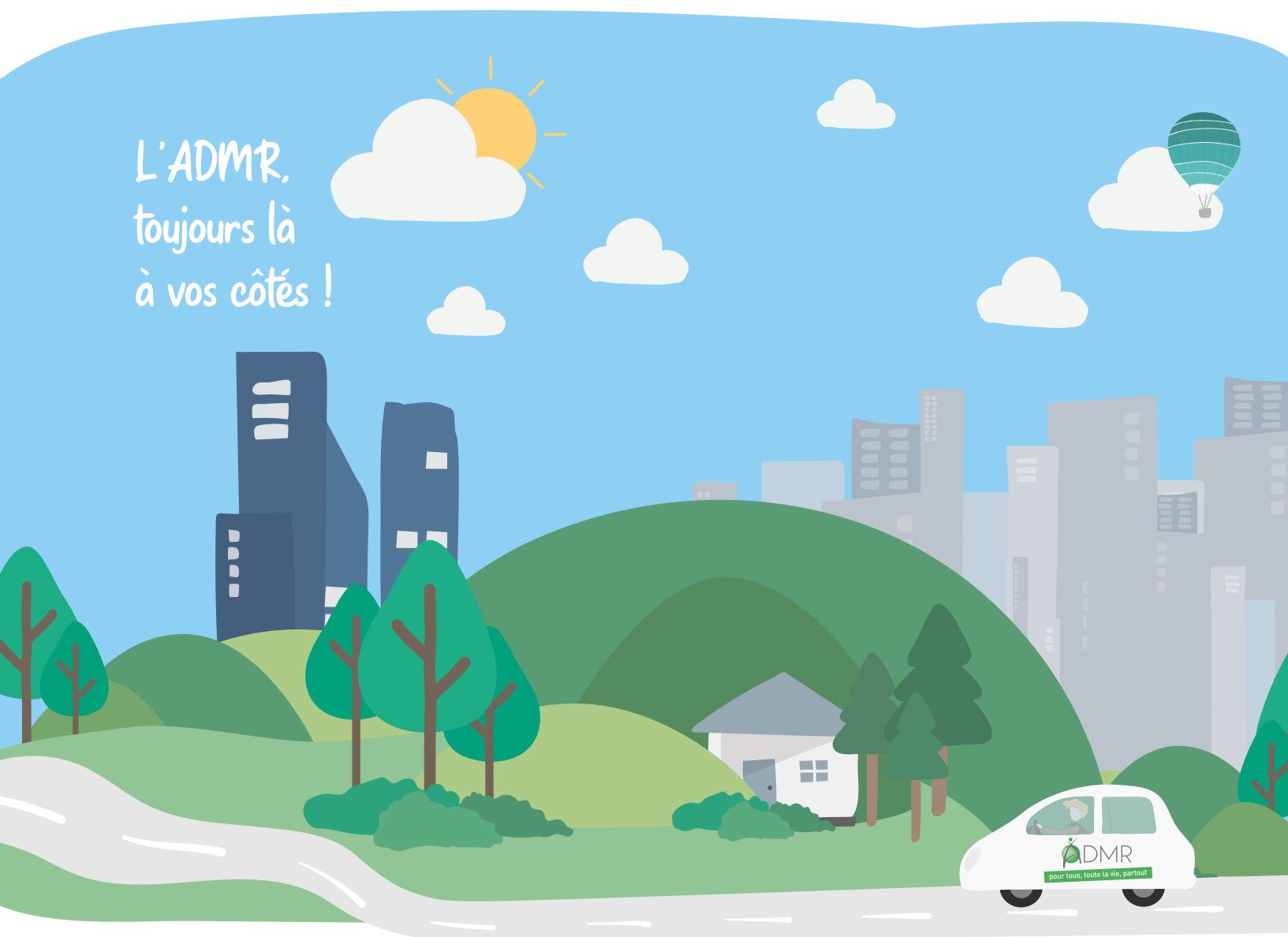
FÉDÉRATION ADMR RHÔNE ET MÉTROPOLE DE LYON



pour tous, toute la vie, partout

Rapport d'activité 2020

L'ADMR,
toujours là
à vos côtés !





le Social & le Médico Social par conviction

Une connaissance très fine de votre secteur d'activité

Créé en 1992, le Cabinet Plénita, courtier expert a une solide connaissance des organisations du secteur social et du vaste champ de services à la personne.

Partenaire de plus de 30 sociétés d'assurances, mutuelles d'assurances et mutuelles santé, il procède à l'étude et au placement de programmes d'assurances souvent complexes et parfois sur mesure.

A l'écoute de ses 2500 organisations clientes, il partage les mêmes valeurs et la même philosophie d'action basée sur l'éthique et le respect d'autrui. Il est reconnu comme l'un des plus grands spécialistes français des associations et des ISBL (Institutions Sans But Lucratif).

Il tire sa réputation et sa notoriété d'une parfaite connaissance des secteurs.

Enfin, il ne saurait y avoir de bonne solution en matière d'assurance et de gestion des risques sans un sens aigu du conseil et des services qu'il apporte en innovant sans cesse au profit de ses organisations clientèles.

Tous contrats & programmes d'assurances spécifiquement étudiés pour vous



RESPONSABILITÉS
PROFESSIONNELLES



FLOTTES
DE VÉHICULES



PROTECTION
DES LOCAUX



USAGE DE VÉHICULES
PERSONNELS



PROTECTION JURIDIQUE
GLOBALE



PROTECTION PATRIMONIALE
PERSONNELLE DES
DIRIGEANTS SOCIAUX



PRISE EN CHARGE
DES INDEMNITÉS
DE LICENCIEMENT (contrat spécifique)

Contactez-nous pour tous renseignements ou étude gratuite

21, rue Drouot 75009 PARIS • 01 47 70 06 05 • contact@plenita.fr • www.plenita.fr

@CABINETPLENITA

Sommaire

Le mot du Président P.4

Notre organisation P.5

Nos missions	P.6
Nos pôles d'activités	P.7
Les chiffres clefs ADMR 69	P.8
Notre territoire d'intervention	P.10
Nos structures	P.11
Le Conseil d'Administration	P.12
L'équipe fédérale	P.13

Notre activité P.14

Lesactus en 2020	P.15
Projet d'orientations	P.18
Détail de l'activité par associations	P.19
Les salariés ADMR	P.20
Formation du personnel	P.22
Formation des bénévoles	P.23
Aide aux familles et à la parentalité	P.24
TISF	P.26
Aide aux personnes âgées	P.28
Aide aux personnes en situation de handicap	P.29
La téléassistance dans le Rhône	P.30
Le portage de repas	P.32
Les ateliers pour seniors	P.33
L'aide de confort	P.34
Service d'astreintes administratives	P.35
SSIAD et ESAD	P.36
Les résidences pour personnes âgées	P.38
Association AAPHTV	P.39
Le Rapport financier	P.40



Suivez ce pictogramme pour retrouver les éclairages relatifs à la crise sanitaire de la covid-19.



Filien
La téléassistance ADMR

Notre métier
passion
prendre soin
de vous
vos proches



Choisissez la
téléassistance qui a du

Le mot du Président

L'année 2020 restera particulièrement gravée dans nos mémoires. Depuis plus d'un an, les vagues de la pandémie Covid-19 nous submergent inlassablement et nous allons devoir apprendre à vivre avec le virus pendant encore quelques années.

Le bilan d'activité 2020 de nos associations est marqué par cette crise avec près de 20% d'heures d'intervention de moins par rapport à 2019. Cependant, grâce aux aides du gouvernement et au soutien des financeurs, que nous remercions, l'équilibre financier de nos associations a été préservé.



Cette longue période a durement éprouvé physiquement et moralement nos aides à domicile qui n'ont jamais cessé d'intervenir auprès de nos bénéficiaires, démontrant une fois de plus leur professionnalisme et leur engagement auprès de nos concitoyens, les plus fragiles et les plus dépendants. Elles et ils ont répondu présents dès le 1^{er} jour du 1^{er} confinement avec un minimum de protection, puis se sont formés pour pouvoir intervenir chez des bénéficiaires atteints de la Covid ; au nom du Conseil d'Administration, je les en félicite et les remercie chaleureusement.

Je veux aussi remercier les salariées administratives des associations et tout le personnel de la Fédération qui ont su se mobiliser pour aider leurs collègues d'intervention en suivant des consignes sanitaires changeantes et recevant, au début de cette crise, des livraisons de masques et de protections chaotiques.

Aussi, comme annoncé récemment, je souhaite pour tous les salariés de l'ADMR que l'année 2021 voit enfin la reconnaissance des métiers du domicile. Les dernières informations sur ce sujet sont plutôt encourageantes, l'avenant 43 de la convention collective de la branche de l'aide à domicile devrait être signé pour une mise en application au mois d'octobre 2021. Cette réforme profonde des grilles de salaire va mieux rémunérer les aides à domicile en fonction de leurs compétences mais aussi, et je l'espère, nous aider à recruter du personnel qualifié.

Les bénévoles sont un des piliers de l'ADMR ; ils ont eux aussi été présents pendant cette période de crise en maintenant, dans le respect des règles sanitaires, le lien social si indispensable pour éviter l'isolement et la détresse de certains de nos bénéficiaires. Le bénévolat et la vie associative, indispensables au bon fonctionnement de nos associations vont faire l'objet d'actions spécifiques dans les mois qui viennent.

Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement Nicole Noël qui me précède en qualité de Présidente de la Fédération, pour la confiance qu'elle m'a témoignée.

Nous vivons une époque faite de remise en question sur nos modes de fonctionnements, et aujourd'hui, l'ADMR doit préparer son avenir afin d'adapter son modèle aux évolutions de la société. 2020 a marqué le lancement d'une réflexion collective, avec l'objectif de définir un plan d'orientation pour les 5 prochaines années. La crise sanitaire a bouleversé le planning initial de ce projet, mais un plan d'action devrait être opérationnel pour la rentrée de septembre 2021.

La crise a montré que les valeurs portées par le réseau ADMR correspondent aux besoins et aux attentes de notre société : Bénévolat, Proximité, Solidarité, Réciprocité, Respect et Universalité.

Hervé BLACHE, Président



NOTRE ORGANISATION

Nos missions

Au cœur de l'économie sociale et solidaire, l'ADMR est le premier réseau associatif national de services à la personne.

Apporter notre aide à l'ensemble de la population pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial, ou tout simplement, pour continuer à vivre chez soi, est notre vocation.

Nos valeurs



Partagée par ses bénévoles et ses salariés, la culture de l'ADMR s'incarne dans ses 5 valeurs :

PROXIMITÉ

L'humain est au cœur de notre action au quotidien. Avec un réseau très dense d'associations, nous sommes toujours au plus près des besoins des personnes sur les territoires.

RESPECT

Parce que chaque personne est unique, l'ADMR met en oeuvre pour chacun un service en adéquation avec son choix de vie.

SOLIDARITÉ

Clients, bénévoles, salariés, ensemble, nous construisons une société meilleure et renforçons le lien social.

RÉCIPROCITÉ

Au-delà de la prestation technique de qualité, nos interventions sont basées sur l'échange et la relation.

UNIVERSALITÉ

Pour tous, toute la vie, partout : nos services s'adressent à tous, à tout âge de la vie et sur tous les territoires.

Chiffres clefs Union Nationale ADMR

87 fédérations départementales

2 700 associations locales

94 375 salariés

85 000 bénévoles

720 000 clients

101 millions
d'heures d'intervention



Nos pôles d'activités



SERVICES ET SOINS AUX SENIORS

Accompagner le Grand Âge et la perte d'autonomie

Le professionnalisme des bénévoles et des salariés de l'ADMR facilite et adoucit la vie des seniors et de leurs proches. Nos prestations sont adaptées à chacun. Elles commencent par une évaluation personnalisée : évaluation des besoins, définition de solutions personnalisées de services et de soins, coordination et suivi de la qualité des prestations. Nous développons ensuite une vaste gamme de services :

- aide à domicile ;
- soins à domicile ;
- actions de prévention de la perte d'autonomie ;
- transport accompagné ;
- diagnostic habitat ;
- hébergements et habitats regroupés ;
- livraison de repas ;
- téléassistance Filien ADMR ;
- aide aux aidants.



AIDE DE CONFORT

Faciliter la vie de tous

Attentifs et respectueux de l'intimité du client, les professionnels de l'ADMR répondent aux besoins du quotidien :

- entretien du logement ;
- entretien du linge ;
- petit jardinage ;
- petits travaux de bricolage.



ENFANCE ET PARENTALITÉ

Soutenir les familles

Les bénévoles et les salariés de l'ADMR accompagnent les parents et aident les enfants à bien grandir et à s'épanouir. Nos services s'adaptent pour répondre aux différentes situations familiales :

- crèches et micro-crèches ;
- accueils de loisirs ;
- garde d'enfants à domicile ;
- soutien à la parentalité à domicile ;
- lieux d'accueils enfants parents.

Notre engagement et notre expertise nous permettent également de mettre en oeuvre des projets pédagogiques centrés sur le suivi de l'enfant, son développement et les différentes étapes de sa vie.



ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Contribuer à une société plus inclusive

L'ADMR propose aux personnes vivant avec un handicap et à leurs proches aidants une large gamme de services adaptés à leur projet de vie et à leurs besoins :

- accompagnement à domicile et hors domicile ;
- diagnostic habitat et aides techniques ;
- soins à domicile ;
- aide au répit ;
- établissements et habitats inclusifs.

Les chiffres clefs ADMR 69

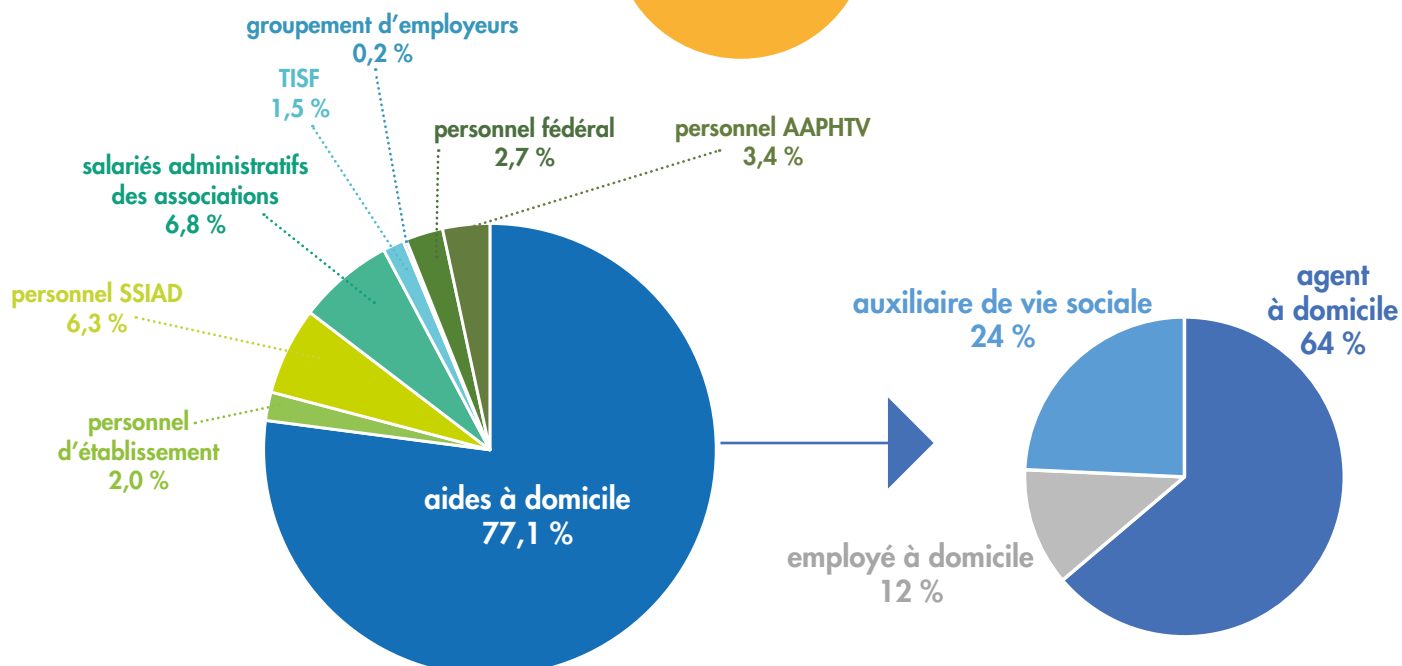


Nos structures :

- 1 Fédération
- 40 Associations d'aide à domicile
- 3 Résidences autonomie
- 4 Services de Soins Infirmiers à Domicile
- 1 Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD)
- 1 Établissement pour personnes handicapées (AAPHTV)

Notre équipe :

1 834 salariés
755 bénévoles



Nos 7 571 clients :



- 5 756** personnes âgées
- 690** familles
- 358** personnes en situation de handicap
- 742** personnes bénéficiant de l'aide de confort
- 8** personnes morales
- 17** personnes bénéficiant d'activités de lutte contre l'isolement

700 270 heures d'intervention (activité prestataire) :

- **568 476** heures auprès des personnes âgées
- **67 715** heures auprès des personnes en situation de handicap
- **35 675** heures d'aide de confort
- **28 056** heures enfance et parentalité
- **89** heures de lutte contre l'isolement
- **259** heures de prestation personnes morales
- **835** abonnés Téléassistance
- **64 789** forfaits en soins infirmiers
- **114 676** repas livrés
- **1 534** séances de l'ESAD
- **14 988** journées réalisées à l'AAPHTV
- **21 810** journées d'hébergement dans les résidences autonomie

services d'aide et d'accompagnement à domicile

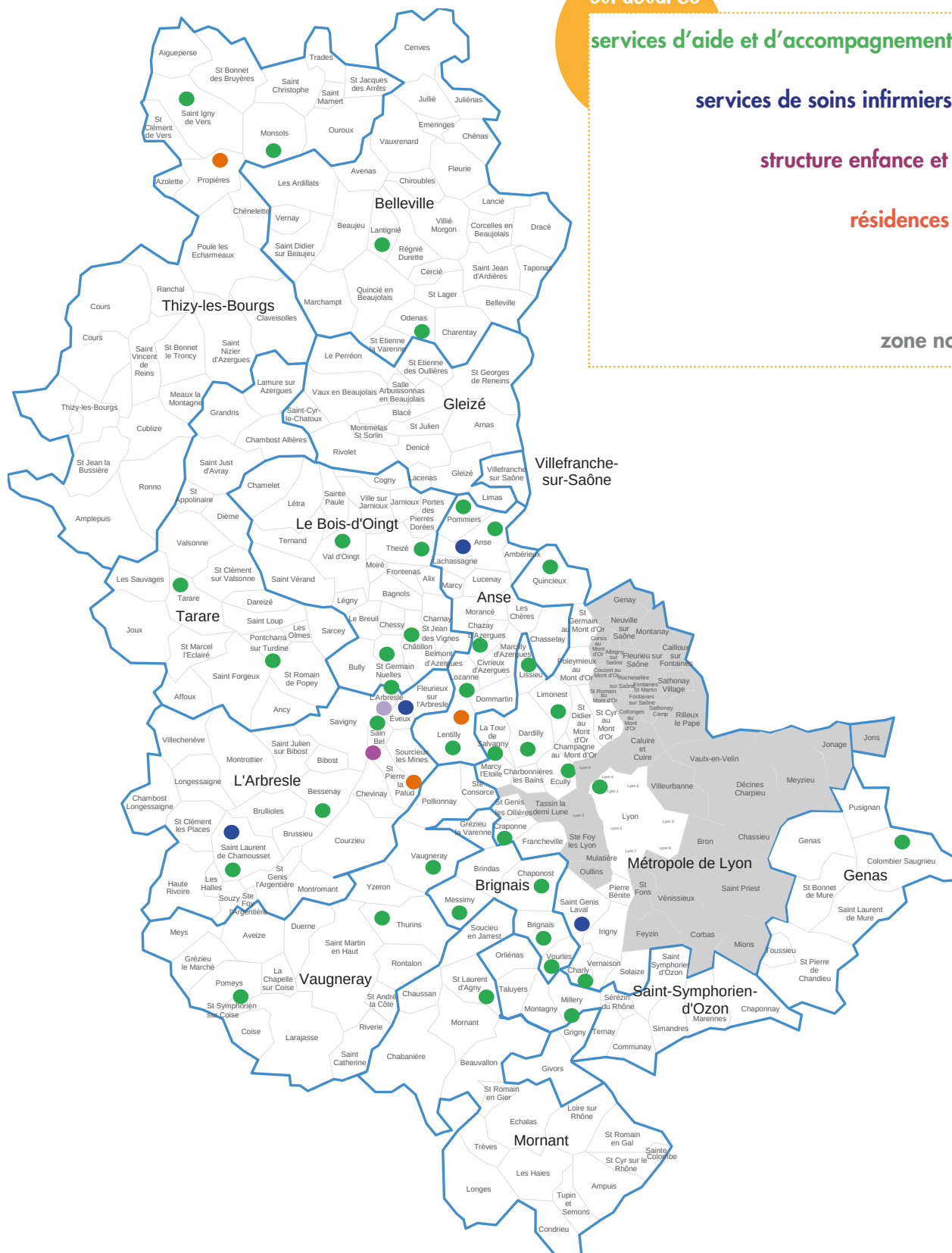
services de soins infirmiers à domicile

structure enfance et parentalité

résidences autonomie

AAPHTV

zone non couverte



Nos structures

Associations d'aide à domicile

- ADMR ANSE
- ADMR BEAUJEU
- ADMR BEAUJOLAIS
- ADMR BESSENAY
- ADMR BRIGNAIS
- ADMR BRINDAS
- ADMR CHAMOUSSET EN LYONNAIS
- ADMR CHAPONOST
- ADMR CHARLY-VERNAISON
- ADMR CHASSELAY-ISSIEU
- ADMR CHATILLON
- ADMR CHAZAY D'AZERGUES
- ADMR CIVRIEUX DOMARTIN LOZANNE MARCILLY *
- ADMR COEUR DES PIERRES DOREES
- ADMR COTEAUX D'AZERGUES
- ADMR DARDILLY
- ADMR ECULLY
- ADMR ENFANCE ET PARENTALITE
- ADMR EST LYONNAIS
- ADMR GREZIEU-VAUGNERAY
- ADMR GROSNE-SORNIN
- ADMR HAUTS DU LYONNAIS
- ADMR HAUT-BEAUJOLAIS
- ADMR LA BREVENNE
- ADMR LA TOUR DE SALVAGNY
- ADMR L'ARBRESLE
- ADMR LENTILLY
- ADMR LIMONEST
- ADMR LYON
- ADMR MILLERY
- ADMR OUEST METROPOLE
- ADMR PAYS MORNANTAIS
- ADMR POMMIERS
- ADMR PONTCHARRA/TURDINE
- ADMR QUINCIEUX-LES CHÈRES
- ADMR ST GERMAIN NUELLES
- ADMR TARARE SOANNAN
- ADMR THURINS
- ADMR VOURLES

* deux associations ont fusionné au 1er janvier 2021

Services de soins infirmiers à domicile

- SSIAD DE L'ABRESLE-ECULLY
- EQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER À DOMICILE
- SSIAD DE SAINT-LAURENT DE CHAMOUSSET
- SSIAD DE ANSE
- SSIAD DU SUD OUEST LYONNAIS

Résidences personnes âgées

- RÉSIDENCE DES PINS
- RÉSIDENCE LE COLOMBIER
- RÉSIDENCE LA ROCHE D'AJOUX

Résidence d'accueil pour personnes en situation de handicap

- AAPHTV

(Association d'Aide aux Personnes Handicapées des Trois Vallées)



Retrouvez toutes nos coordonnées sur notre site internet www.admr-rhone.fr



Le Conseil d'Administration

bureau

Hervé BLACHE

Président Fédéral

ADMR Brignais

Jocelyne BROSSE

Vice-présidente

ADMR Grosne-Sornin

Claude QUIQUEREZ

Vice-président

ADMR Ouest Métropole

Claude ALLOGNET

Secrétaire

ADMR La Brévenne

Jean CHEVALIER

Trésorier

SSIAD Arbresle-Ecully

Jacqueline CHEVALLIER

Membre du bureau

ADMR Coteaux d'Azergues

Maryse VERNAISON

Membre du bureau

ADMR Quincieux

Annick BOURDIN

Membre 1er collège

ADMR Charly-Vernaison

Martine DARGERÉ-BAZAN

Membre 1er collège

ADMR La Brévenne

Marie-Joëlle EVRARD

Membre 1er collège

ADMR Ouest Métropole

Christiane FERLAY

Membre 1er collège

ADMR Hauts du Lyonnais

Pierre FEVE

Membre 1er collège

ADMR Chamousset en Lyonnais

Michel GIRAUD-SAUVEUR

Membre 1er collège

ADMR Thurins

Henri GOÛT

Membre 1er collège

ADMR Chamousset en Lyonnais

Michèle GUIDO

Membre 1er collège

ADMR Lentilly

Josette MARILLER

Membre 1er collège

ADMR Civrieux-Dommartin-

Lozanne-Marcilly

Henri NAYRAND

Membre 1er collège

ADMR Bessenay

Mylène ROSIER

Membre 1er collège

ADMR Grézieu-Vaugneray

Joachim SCHOLZ

Membre 1er collège

ADMR Tarare-Soannan

Isabelle VERNAISON

Membre 1er collège

ADMR Brignais

Robert PLEVY

Invité permanent

1er collège

ADMR Ouest Métropole

Chantal ANDRONNET

Invitée permanente

2e collège

ADMR La Brévenne

Isabelle CHAZERAND

Invitée permanente

2e collège

ADMR Ouest Métropole

Marie-Laure FRENOIS

Invitée permanente

2e collège

ADMR Brignais

**Marie-Françoise
MAGNAN**

Membre 2e collège Santé

SSIAD Abresle-Ecully

Nos commissions

Les commissions sont mises en place par le conseil d'administration. Elles permettent de travailler sur des sujets définis et donnent lieu à des propositions soumises au vote du conseil d'administration en vue de leur application. Il en existe 11 au sein de la Fédération ADMR 69 :

- Commission salariés administratifs
- Commission familles
- Commission métier de l'aide à domicile
- Commission qualité
- Commission du personnel
- Commission SSIAD
- Commission communication et développement
- Commission vie associative et bénévoles
- Commission portage de repas
- Commission téléassistance
- Commission animation prévention
- Commission finances
- Commission astreintes administratives mutualisées
- Commission révision
- Commission référent métier



L'équipe fédérale

Direction

Christophe DRESSY

Directeur

Catherine CHERPIN

Directrice adjointe

Accompagnement des associations

Carole BOYER

Accompagnante de proximité

Christelle JOASSARD

Accompagnante de proximité

Agnès-Elsa TRANCHAND

Accompagnante de proximité

Agnès VEYRON

Accompagnante de proximité

Florine GUILLON

Chargée de communication et de recrutement

Anais VANEL

Conseillère technique

Julie VICENTE

Secrétaire administrative multi-sites

Groupeement d'employeurs

Eric BOUGARD

Manager de transition

David GAUTHIER

Manager de transition

Système d'information

Malik ALLARD

Responsable du système d'information

Sophie CHEVAIS

Chargée de mission PHILIA

Ressources humaines

Marie-Laetitia BONNARD

Responsable de service

Elodie DEBOISGAILLARD

Conseillère technique RH
prévention des risques et qualité de vie au travail

Sandrine FARJOT

Assistante RH-paie

Daniela COTTE

Assistante RH - paie

Faustine TROUILLET

Assistance RH-paie (en remplacement de Mylène COURRIER)

Affaires générales

Cécile GUILBAULT

Responsable de service

Adeline VINSON

Secrétariat général et de direction

Rachel INCERTI

Accueil-Standard, réservation salles et matériel

Michelle FATH

Entretien des locaux

Service famille

Marie-Noelle MONDESERT

Référente sociale

Carine DUFFEY

Chargée d'évaluation sociale

Valérie RIOU

Conseillère technique

Florence VERRIERE

Secrétaire

Service autonomie

Gisèle CHERVET

Responsable de service

Irène LAUBAL

Assistante technique

Céline DARGERRE

Secrétaire

Audrey LARGE

Secrétaire

Formation qualité confort

Mireille VILLARD

Responsable de service

Isabelle FORTUNIER

Secrétaire

Ateliers numériques

Laetitia DI FOLCO

Chargée de projet

Bruno CRENON

Animateur

Comptabilité

Cécile GUILBAULT

Responsable de service

Myriam BOINON

Aide-comptable

Associations et CESU

Fabienne LAURENT

Comptable

Odile GILLET

Aide-comptable

ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

SERVICES FÉDÉRAUX



NOTRE ACTIVITÉ

Les actus en 2020



UNE ANNÉE 2020 FORTEMENT IMPACTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

➤ Les impacts de l'épidémie du Covid 19 sur l'activité et l'organisation des services gérés par les associations ADMR ont été nombreux et importants.

La pandémie a conduit le gouvernement, dès le mois de mars 2020, à prendre des dispositions de confinement afin de limiter la circulation du virus sur le territoire. Ces dispositions ont été prises dans le cadre général de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 23 mars 2020. La période de confinement s'est étendue jusqu'au mois de mai 2020.

Une cellule de crise a rapidement été mise en place pour faire face avec les services de la fédération, et le soutien de l'Union Nationale ADMR, à cette situation inédite.

Les principaux travaux ont permis l'écriture de procédures ou de foire aux questions pour :

- Mettre en œuvre le plan de continuité de l'activité en déterminant les interventions à poursuivre et celles qu'il convient de suspendre, en tenant compte des risques encourus par les usagers et les professionnels,
- Adapter les nombreuses consignes émanant des différentes tutelles (Ministères, ARS, Département, Métropole, ...) aux réalités du domicile,
- Sécuriser les pratiques professionnelles et permettre la poursuite des activités indispensables,
- Répondre aux innombrables questions des employeurs sur la gestion RH en cette période.

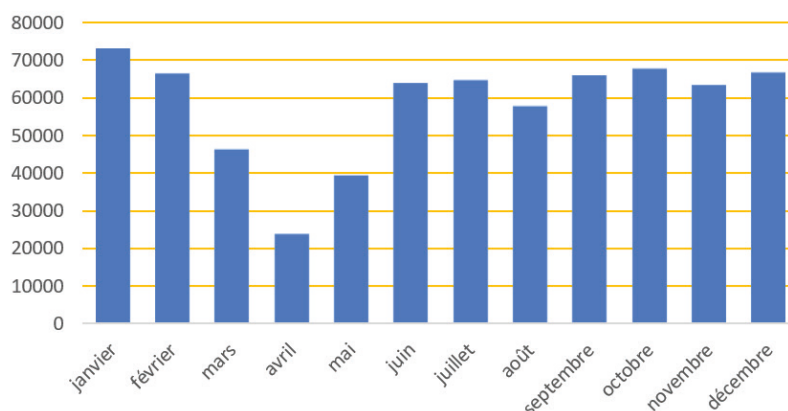


Mais les services de la fédération ont également adapté leurs soutiens par :

- L'approvisionnement en Equipements de Protection Individuels (masques, gants, gels hydroalcoolique, blouses ...),
- La création de formations spécifiques aux interventions auprès de bénéficiaires atteints du Covid,
- L'aide à la mise en place du télétravail pour les salariés administratifs,
- La réalisation de toutes les démarches permettant la mise en œuvre et l'indemnisation de l'activité partielle,
- La mise en place d'une solution d'éditique permettant l'envoi automatisé des factures et bulletins de salaire,
- La coordination et représentation auprès des tutelles pour que les intervenants des services d'aide à domicile puissent être reconnus au même titre que les soignants dans leur participation à la gestion de cette crise,
- La rédaction et l'envoi de lettres aux bénéficiaires pour maintenir la communication dans ce contexte de crise.

Soulignons que cette situation inédite a positivement engendré ou renforcé des collaborations entre structures et partenaires (SAD, SIAD, Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, libéraux, établissements, collectivités, ...)

Activité mensuelle des SAD en 2020



A partir du 11 mai 2020, l'activité a progressivement été relancée.

Un deuxième confinement a eu lieu au mois de novembre, mais l'impact sur l'activité fut réduit par la volonté de maintenir les prestations auprès des personnes accompagnées, afin d'éviter les ruptures sociales et l'isolement des plus fragiles vécus pendant le premier confinement.

Quelques chiffres :

L'activité mensuelle en avril avait **chuté de 67 % par rapport à janvier 2020**.

L'activité moyenne du dernier trimestre **restait inférieure de 10 % par rapport à janvier 2020**.

L'ENVIRONNEMENT RH ET LÉGISLATIF

➤ Les négociations au niveau de la Branche de l'aide à domicile ont abouti en février 2020, à la signature unanime d'un texte par l'ensemble des partenaires sociaux. Ce texte « **avenant 43 réformant la classification des emplois et le système de rémunération des salariés de la Branche** » est ambitieux : il prévoit la revalorisation significative des rémunérations, le développement des parcours professionnels, une meilleure reconnaissance des compétences et des contraintes des métiers.

L'enjeu est en phase avec les rapports Libault et El-Khomri, qui font de l'attractivité du métier une fondation de la future stratégie sur la prise en charge de l'autonomie.

Mais la commission nationale d'agrément du 12 novembre 2020 émet un avis défavorable quant à l'agrément de cet avenant, compte tenu de son impact budgétaire important, difficilement soutenable financièrement par les Départements.

L'avenant n'est donc pas entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Toutefois, M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé, et Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'autonomie laissent envisager un agrément au premier semestre 2021 et une mise en œuvre progressive au cours du second semestre de l'année 2021.

Il semble cependant que la question du financement ne soit pas encore tout à fait réglée entre l'Etat et les départements.

A noter qu'en parallèle, l'**avenant 44** a lui reçu un avis favorable de la commission nationale d'agrément par arrêté du 2 octobre 2020. Celui-ci porte la valeur du point à hauteur de 5,50€, soit une augmentation de 2,23%, avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020.

En fin d'année 2020, après quelques mois de tergiversation, le gouvernement a ouvert la possibilité de verser la **prime Covid-19** aux personnels du domicile, personnels fortement engagés durant la crise. Cette prime, cofinancé par l'Etat (CNSA) et les départements, a été adoptée par le Conseil Départemental et la Métropole de Lyon, et versée aux personnels concernés en fonction des critères des collectivités locales.

VALORISATION ET FIDÉLISATION DES SALARIÉS

➤ Lancement du service social INTERFACE en février 2020. Ce service social accompagne les salariés qui le souhaitent, afin de les aider à concilier vie professionnelle et personnelle, et de les conseiller sur diverses questions comme le logement, la famille ou encore la gestion du budget.

➤ Indemnités supplémentaires :

- Des primes pouvoir d'achat ont pu être versées aux salariés des associations ADMR en 2020 ainsi que des primes COVID pour le personnel concerné prises en charge par le Conseil Départemental du Rhône et la Métropole de Lyon.
- Mise en place des primes pour encourager la Validation des Acquis d'Expérience, et des primes parrainage dans le cadre d'embauche. Initiées en 2020, ces primes sont reconduites sur 2021.
- Réflexion, développement et mise en place en 2021 d'un seuil minimum pour l'ensemble des déplacements: pour tout déplacement entre deux interventions, un temps minimum de déplacement de cinq minutes sera comptabilisé.

➤ Poursuite des prêts de véhicule pour les salariés et accompagnement à l'acquisition d'un véhicule.

➤ Réflexion et mise en place d'actions à compter de l'année 2021, visant à la prévention des risques professionnels et la Qualité de Vie au Travail.

➤ Embauche d'un chargé de communication en lien avec les ressources humaines au sein de la fédération pour valoriser les métiers et améliorer les supports de communication.

CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU RHÔNE

➤ Le contrat qui existe entre l'ADMR et le Conseil Départemental pour règlementer nos interventions auprès des bénéficiaires de l'APA et la PCH arrive à échéance fin 2021. C'est ce contrat qui définit nos obligations, mais aussi les conditions tarifaires.

La fédération participe, avec les autres fédérations associatives de l'aide à domicile, à des rencontres, discussions avec le Département pour préparer le futur contrat de partenariat qui régira nos relations pour les 6 années à venir. Il est donc extrêmement important pour notre réseau.

La fédération défend en premier lieu la nécessité de valoriser les métiers de l'aide à domicile, élément indispensable pour trouver et garder des salariés en mesure de réaliser les prestations que finance le département.

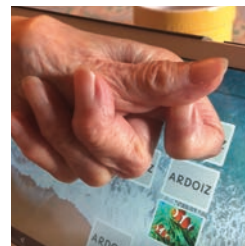
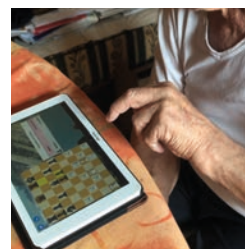
EXPÉRIMENTATION D'ATELIERS INDIVIDUELS AU DOMICILE (ACTIONS DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT)

➤ La crise sanitaire et le confinement ont renforcé l'isolement de certaines personnes. Le numérique a permis à beaucoup d'entre nous de conserver des liens, mais les personnes éloignées du numérique n'ont pas eu cette possibilité. Par ailleurs, les ateliers numériques que la fédération avait mis en place se sont arrêtés pendant ces périodes où les regroupements étaient déconseillés, voire interdits.

Pour faire face à ces difficultés et grâce à l'initiative d'une aide à domicile, une expérimentation a pu être menée dans l'association ADMR Cœur des Pierres Dorées. Il s'agit de doter les aides à domicile qui le souhaitent d'une tablette qui leur permet, après formation, d'assurer du temps d'intervention en plus avec le support de la tablette : jeux, musiques, vidéo, photos, recherches sur Google, prise de rendez-vous. Ces heures d'accompagnement sont « complémentaires ». Elles sont financées dans le cadre de ce projet, et ne viennent pas impacter la prise en charge classique.

L'expérimentation montre un réel intérêt mais se confronte aux difficultés de disponibilités des salariés déjà souvent en sous-effectif.

A noter que cette expérimentation a pu voir le jour grâce à la volonté d'une aide domicile particulièrement convaincue et compétente pour cet exercice.



DÉVELOPPEMENT DU PROJET DE MICRO-CRÈCHE À THURINS : OUVERTURE PRÉVUE FIN 2021

➤ La Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais va confier à l'ADMR la gestion d'une micro-crèche sur la commune de Thurins à compter du 1^{er} janvier 2022.

Cette micro-crèche répondra à un besoin non suffisamment couvert de garde d'enfant sur un territoire où le nombre d'habitants est fortement croissant.

A souligner : l'ADMR est le premier réseau national de gestion de structures petite enfance : crèches, micro-crèches, halte-garderies, relais assistantes maternelles ...

Notre activité

RÉPONSE À UN APPEL À PROJET PUBLIÉ PAR L'ARS, LA CARSAT ET LA MÉTROPOLE DE LYON DANS LE CADRE DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS ÉLARGIE À L'HABITAT INCLUSIF

➤ L'attribution d'un forfait permet à l'ADMR Ouest Métropole de développer dans la résidence « Hôtel de la Poste » à Craponne un concept d'habitat avec services remplissant plusieurs objectifs :

- Briser l'isolement et/ou la solitude
- Permettre le maintien de la personne âgée et de la personne en situation de handicap dans le tissu de vie locale
- Accéder facilement aux différents services proposés (repas, loisirs, activités, maintien de la vie sociale...)

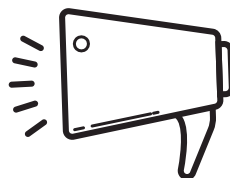
Les usagers sont acteurs du projet, ils créent des liens à l'intérieur et à l'extérieur de la résidence, ils sont valorisés, s'épanouissent et trouvent leur place dans le collectif.

COMMISSION QUALITÉ

➤ Participation et suivi de l'élaboration du module « évaluation à domicile » sur tablette numérique, avec 4 associations présentes à la commission qui testent l'outil, et un membre de la commission participant au groupe de travail au niveau national.

➤ Démarrage de rédaction d'un projet de service socle pour les associations.

Projet d'Orientations



NOUVEAU PROJET D'ORIENTATION 2020-2025

➤ Le cabinet Socrates a été choisi pour accompagner la fédération ADMR Rhône et Métropole de Lyon pour mener une réflexion sur le modèle de gouvernance des associations et définir un nouveau projet stratégique et organisationnel, pour répondre notamment aux difficultés rencontrées.

Lancés fin 2019, les travaux du projet d'orientation ont été fortement perturbés par la crise sanitaire. La fédération avait en effet souhaité que l'ensemble des associations soient associées tout au long du processus aux réflexions et décisions. Les réunions collectives organisées ont dû être régulièrement repoussées et le projet a pris près d'une année de retard.

Nous espérons que les dernières réunions pourront se tenir fin mai et qu'une présentation de ce projet pourra avoir lieu à la rentrée.

Détail de l'activité des associations d'aide à domicile par service

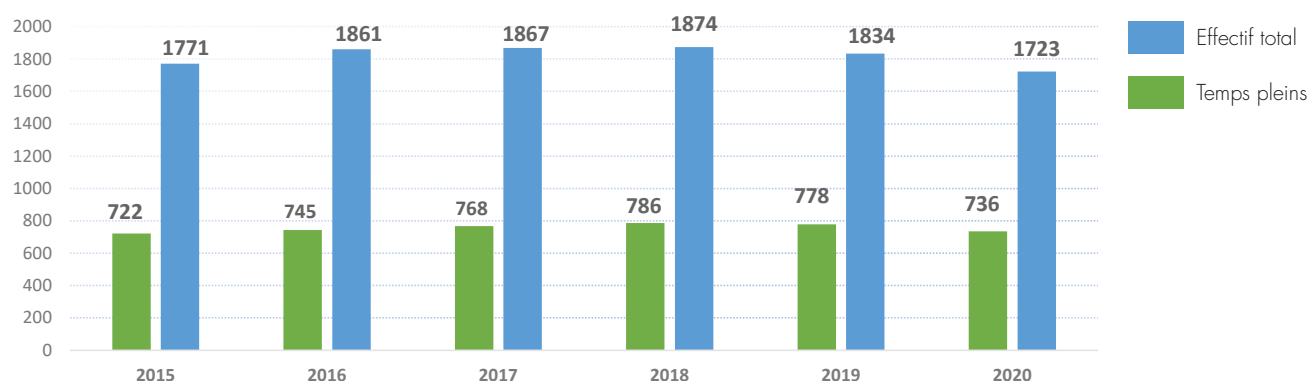
Association	Auxiliaire familiale		TISF		Personnes Agées		Personnes Handicapées		Aide de confort		Garde d'enfants		Personnes morales		Lutte contre l'isolement		Total général	
	Heures	Benefs	Heures	Benefs	Heures	Benefs	Heures	Benefs	Heures	Benefs	Heures	Benefs	Heures	Benefs	Heures	Benefs	Heures	Benefs
ADMR ANSOISE	168	8	-----	-----	12 833	136	508	7	647	17	-----	-----	11	1	-----	-----	14 167	169
ADMR BEAUJEU	657	23	-----	-----	8 684	112	972	9	834	17	72	2	-----	-----	-----	-----	11 219	163
ADMR BEAUJOLAIS	254	15	-----	-----	13 350	134	3 003	7	735	18	255	1	-----	-----	-----	-----	17 597	175
ADMR BESSENAY	182	6	-----	-----	12 493	117	2 136	4	472	12	-----	-----	-----	-----	-----	-----	15 284	139
ADMR BRIGNAIS	280	8	-----	-----	20 118	208	1 467	6	542	8	-----	-----	-----	-----	-----	-----	22 406	230
ADMR BRINDAS-MESSIMY	76	6	-----	-----	6 298	55	143	3	42	3	1	1	-----	-----	-----	-----	6 559	68
ADMR CHAMOUSSET EN LYONNAIS	561	15	-----	-----	34 564	323	2 153	16	583	18	-----	-----	-----	-----	-----	-----	37 860	372
ADMR CHAPONOST	164	6	-----	-----	8 920	97	1 157	5	183	4	-----	-----	-----	-----	-----	-----	10 424	112
ADMR CHARLY-VERNAISON	242	9	-----	-----	16 390	154	1 614	10	1 373	25	12	1	28	2	-----	-----	19 659	201
ADMR CHASSELAY-LISSIEU	83	4	-----	-----	7 602	81	14	1	645	14	74	1	-----	-----	-----	-----	8 418	101
ADMR CHATILLON	47	4	-----	-----	11 485	108	1 088	5	1 274	26	262	3	24	1	-----	-----	14 180	147
ADMR CHAZAY D'AZERGUES	97	5	-----	-----	8 045	88	362	3	797	18	75	1	-----	-----	-----	-----	9 376	115
ADMR CIVRIEUX-DOMMARTIN-MARCILLY	61	3	-----	-----	8 359	76	391	3	496	8	-----	-----	-----	-----	-----	-----	9 307	90
ADMR COEUR DES PIERRES DOREES	170	7	-----	-----	13 697	92	3 483	5	757	12	-----	-----	-----	-----	89	17	18 196	133
ADMR COTEAUX D'AZERGUES	131	10	-----	-----	18 460	145	3 957	14	841	13	182	1	-----	-----	-----	-----	23 572	183
ADMR DARDILLY	43	3	-----	-----	8 775	97	1 364	3	902	22	-----	-----	-----	-----	-----	-----	11 084	125
ADMR ECULLY	20	2	-----	-----	17 862	161	874	8	118	3	-----	-----	-----	-----	-----	-----	18 874	174
ADMR ENFANCE ET PARENTALITE 69	-----	-----	16 123	287	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	16 123	287
ADMR EST LYONNAIS	63	7	-----	-----	17 470	196	3 996	11	262	7	-----	-----	-----	-----	-----	-----	21 791	221
ADMR GREZIEU-VAUGNERAY	479	16	-----	-----	21 372	185	895	10	1 870	32	-----	-----	-----	-----	-----	-----	24 616	243
ADMR GROSNE-SORNIN	-----	-----	-----	-----	13 618	113	405	7	23	1	-----	-----	20	2	-----	-----	14 065	123
ADMR HAUT-BEAUJOLAIS	150	3	-----	-----	7 165	68	921	8	435	11	-----	-----	177	2	-----	-----	8 848	92
ADMR HAUTS DU LYONNAIS	707	30	-----	-----	38 442	384	5 538	36	585	13	-----	-----	-----	-----	-----	-----	45 271	463
ADMR LA BREVENNE	45	5	-----	-----	18 721	189	2 495	11	840	26	-----	-----	-----	-----	-----	-----	22 101	231
ADMR LA TOUR DE SALVAGNY	157	7	-----	-----	16 310	203	2 085	12	2 820	44	635	7	-----	-----	-----	-----	22 006	273
ADMR L'ARBRESLE	74	5	-----	-----	19 117	170	1 182	11	459	12	13	1	-----	-----	-----	-----	20 846	199
ADMR LENTILLY	426	11	-----	-----	19 432	165	1 518	12	1 250	22	159	3	-----	-----	-----	-----	22 785	213
ADMR LIMONEST	167	7	-----	-----	8 159	123	1 346	15	431	10	-----	-----	-----	-----	-----	-----	10 102	155
ADMR LOZANNE	80	4	-----	-----	3 599	54	1 534	2	112	2	-----	-----	-----	-----	-----	-----	5 325	62
ADMR LYON	77	5	-----	-----	18 002	273	526	10	4 573	79	-----	-----	-----	-----	-----	-----	23 178	367
ADMR MILLERY	111	9	-----	-----	19 209	186	2 746	11	1 731	37	187	3	-----	-----	-----	-----	23 985	246
ADMR OUEST METROPOLE	67	4	-----	-----	15 183	205	2 193	11	502	17	-----	-----	-----	-----	-----	-----	17 945	237
ADMR PAYS MORNANTAIS	713	29	-----	-----	16 669	186	3 132	10	1 055	34	-----	-----	-----	-----	-----	-----	21 569	259
ADMR POMMIERS	337	17	-----	-----	22 666	194	3 328	16	2 363	36	430	3	-----	-----	-----	-----	29 123	266
ADMR PONTCHARRA SUR TURDINE	439	22	-----	-----	19 921	185	2 706	7	1 647	39	280	8	-----	-----	-----	-----	24 992	261
ADMR QUINCIEUX-LES CHERES	152	5	-----	-----	11 313	105	614	8	817	17	171	3	-----	-----	-----	-----	13 067	138
ADMR ST GERMAIN-NUELLES-BULLY	28	2	-----	-----	6 696	75	1 308	6	634	18	336	6	-----	-----	-----	-----	9 002	107
ADMR TARARE SOANNAN	354	17	-----	-----	10 810	106	2 656	20	690	12	699	8	-----	-----	-----	-----	15 210	163
ADMR THURINS	101	6	-----	-----	10 697	120	675	9	362	13	-----	-----	-----	-----	-----	-----	11 836	148
ADMR VOURLS	81	3	-----	-----	5 970	87	1 227	6	975	22	49	2	-----	-----	-----	-----	8 302	120
Total général	8 041	348	16 123	287	568 476	5 756	67 715	358	35 675	742	3 892	55	259	8	89	17	700 270	7 571

Les salariés ADMR, le coeur de notre réseau

Nos salariés ADMR sont le maillage essentiel de notre réseau : ce sont des acteurs de proximité, en prise directe avec les besoins des familles et des personnes. Personnels d'intervention (aide à domicile, TISF, SSIAD), personnels de nos établissements ou personnels administratifs (des associations ou de la fédération), tous permettent de faire fonctionner notre réseau ADMR et délivrer des services auprès de tous, à tout âge de la vie et sur une grande partie du territoire du Rhône et de la Métropole de Lyon.

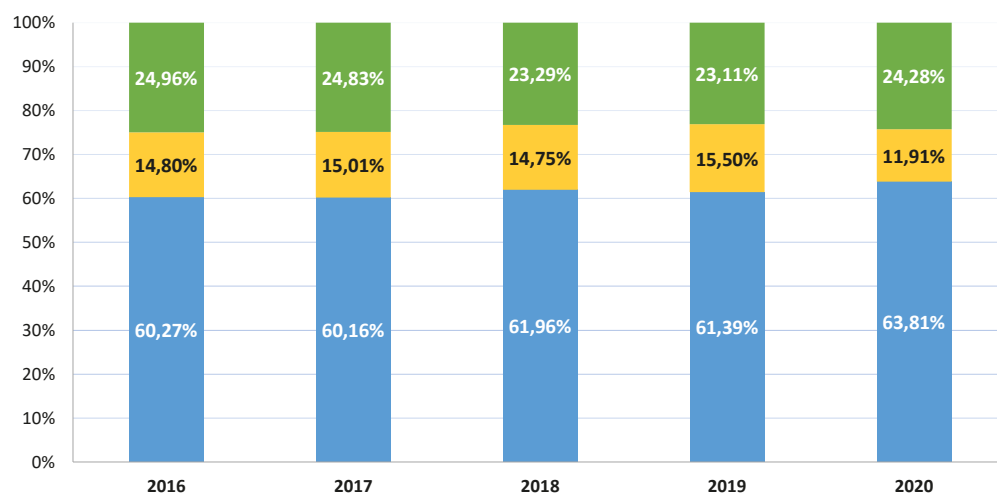
Évènement majeur en 2020, la crise sanitaire a permis de souligner l'indispensabilité de nos salariés. Nous avons poursuivi nos missions auprès des personnes fragiles y compris pendant les deux confinements en adoptant de nouvelles mesures pour permettre d'assurer nos prestations en toute sécurité. Nous avons d'abord privilégié les actes essentiels du quotidien (manger, se déplacer chez soi, se laver, s'habiller) puis repris l'ensemble de nos interventions tout aussi essentielles par le lien social qu'elles procurent notamment auprès des plus isolés, tout cela grâce à l'engagement sans faille des salariés, dont les métiers méritent d'être connus, mais aussi mieux reconnus.

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF



- AVS
- Employé à domicile
- Agent à domicile

ÉVOLUTION DES AIDES À DOMICILE PAR CATÉGORIE EN ETP



NOS ENGAGEMENTS

LA MOBILITÉ DE NOS SALARIÉS :

- Flotte de **10 véhicules à disposition** de nos salariés.
- **2 388 jours de prêt** auprès de **60 salariés** pour une moyenne de prêt d'un mois.
- **16 salariés** inscrits dans notre offre Renault Mobilize, un partenariat permettant au salarié d'acquérir un véhicule en LOA (Location avec Option d'Achat).

LES SERVICES À DISPOSITION :

- Plateforme d'écoute Pros-Consulte.
- Service social «Interface».

LE PARRAINAGE :

- Pour nous aider à trouver des candidats, une prime parrainage d'une valeur de **100 €** a été mise en place pour nos salariés d'intervention. **20 salariés en ont bénéficié en 2020.**

CRÉATION LIVRET AVANTAGES :

- La commission communication a mis en place un **livret présentant tous les avantages dont les salariés ADMR peuvent bénéficier.**

COMMISSION DU PERSONNEL :

- Création d'une trame pour l'entretien « Etat des lieux professionnels » : Tous les 6 ans, l'entretien professionnel fait l'objet d'un état des lieux récapitulatif du parcours professionnel du salarié.
- Elaboration d'une charte télétravail.
- Mise à jour du règlement intérieur (en cours) pour les associations.

COMMISSION SALARIÉS ADMINISTRATIFS :

- Nouvelles formations : « **prévention de l'épuisement professionnel** » et « **gestion des priorités** ».
- Organisation de **temps d'échanges** sur l'approche de l'analyse de la pratique, reportés du fait de la crise sanitaire
- Participation au projet d'harmonisation et d'arborescence du classement informatique.
- Mise à jour des pratiques professionnelles en visioconférence sur le thème « **la gestion de l'association en période de crise sanitaire** ».

COMMISSION MÉTIER DE L'AIDE À DOMICILE:

- Elaboration de **fiches bonnes pratiques** pour :
 - Hygiène de la cuisine
 - Hygiène du réfrigérateur
 - Trouble de la déglutition
 - Infestation aux punaises de lit
 - Exposition aux puces
- Proposition de **2 nouveaux thèmes de formation** :
 - Troubles de la déglutition
 - Troubles de type autistique

Actualité



Le recrutement en 2020 :

L'ADMR a de plus en plus besoin de personnel pour faire face au vieillissement de la population et des demandes de services de maintien à domicile.

Or, le secteur de l'aide à domicile a du mal à recruter. 79,5 % des recrutements (contre 70 % en 2019) sont jugés difficiles par les recruteurs de la profession, ce qui pose la question de l'attractivité de ces métiers.

Malgré 1 526 candidatures reçues cette année dans le Rhône, très peu aboutissent à un recrutement (abandon dès le premier entretien, candidats n'ayant pas le permis...).

Pourtant, nos métiers ont du sens. Nos salariés permettent aux personnes de continuer de vivre au quotidien dans la dignité et au sein de leur domicile.

Les missions sont variées, elles concernent l'entretien des locaux, du linge, les courses, l'aide à la préparation et à la prise des repas, l'aide à la toilette, mais aussi la stimulation, le maintien des relations sociales, l'accompagnement dans les activités quotidiennes, l'aide aux démarches administratives ou aux déplacements.

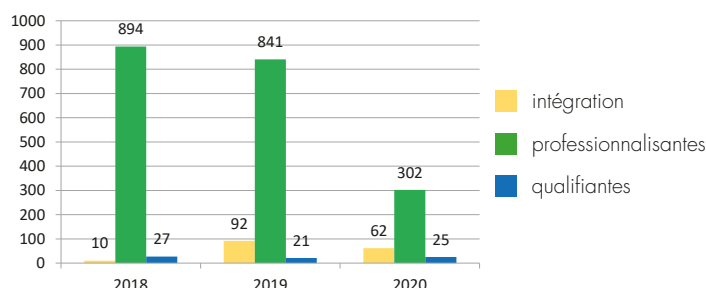
Les salariés sont proches des bénéficiaires, une relation de confiance s'établit. Elle permet de repérer et d'évaluer les capacités et besoins des personnes, d'agir pour préserver l'autonomie.

ACTIONS SUR L'ANNÉE

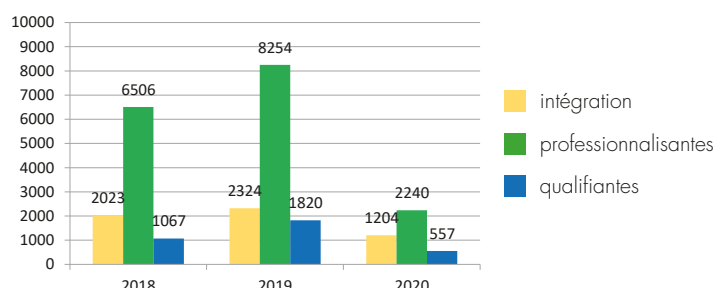
- Diverses campagnes de communication ont été réalisées : jobs d'été, marque employeur ADMR, remerciements aux salariés.
- Présentation des métiers du domicile en visioconférence suite à la crise sanitaire ou en école lorsque les conditions rendaient cela possible.
- Participation aux événements « 1 jeune 1 solution » de Pôle Emploi.

Formation du personnel

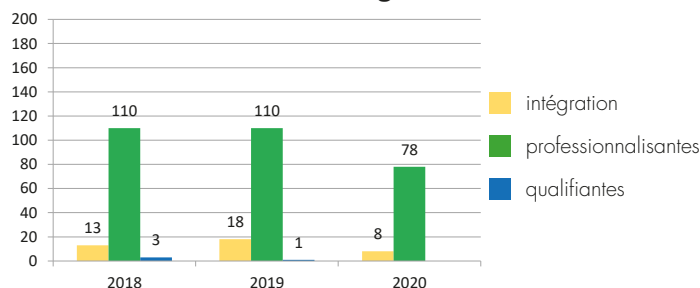
Intervenants à domicile
Nombre de stagiaires



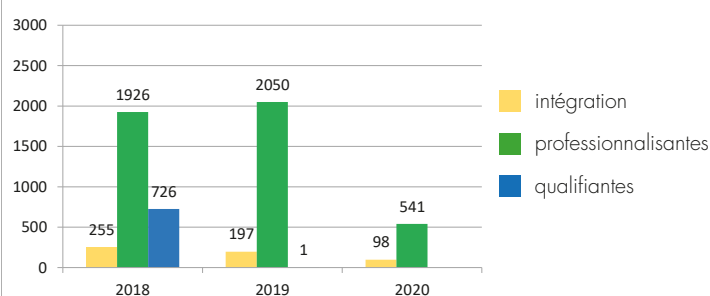
Intervenants à domicile
Nombre d'heures



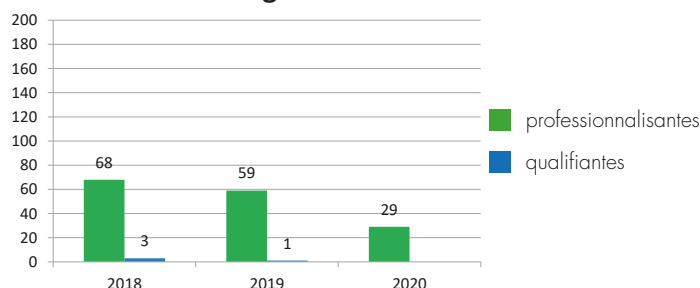
Salariés administratifs et d'encadrement
Nombre de stagiaires



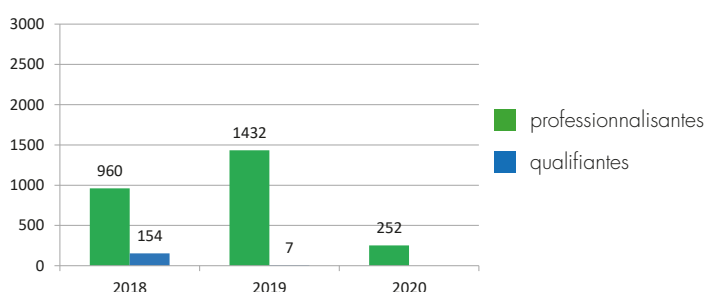
Salariés administratifs et d'encadrement
Nombre d'heures



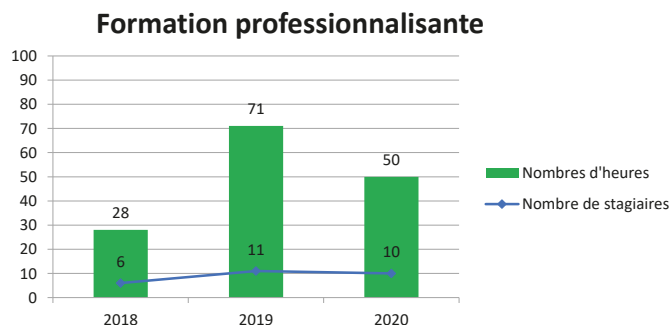
Personnel des SSIAD
Nombre de stagiaires



Personnel des SSIAD
Nombre d'heures



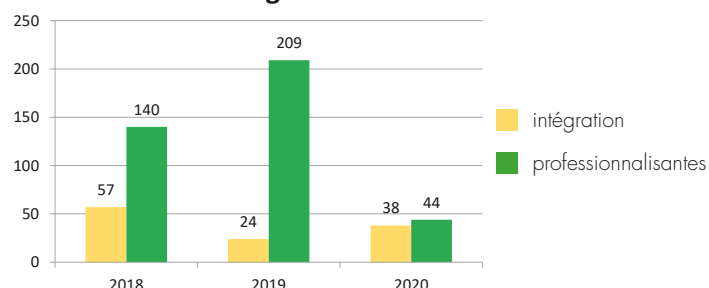
Personnel des résidences
Formation professionnalisante



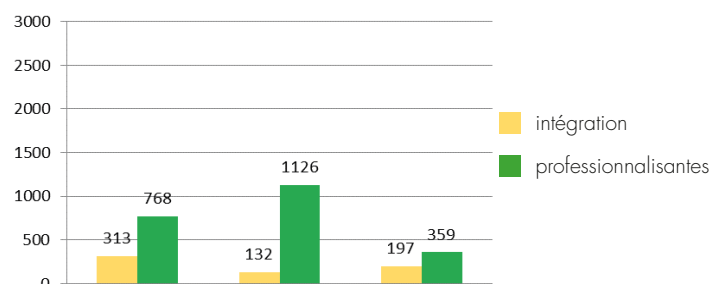
Face à la pandémie, les formations ont été stoppées le 16 mars 2020 pour reprendre fin juin avec seulement deux groupes d'accompagnement à la validation des acquis pour le DEAES. Dès le 1er confinement, des formations ont été conçues et organisées en urgence dans les associations, sur les spécificités des interventions chez des personnes atteintes de la COVID. L'actualité a poussé aussi à la mise en œuvre de formation par classe virtuelle et e-learning.

Formation des bénévoles

Bénévoles
Nombre de stagiaires



Bénévoles
Nombre d'heures



FORMATION INTÉGRATION :

Intégration des nouveaux intervenants, des nouveaux salariés administratifs et des nouveaux bénévoles.

FORMATION PROFESSIONNALISANTE :

Il s'agit principalement de formations courtes, visant à adapter les compétences aux missions attendues, ainsi que l'analyse de la pratique professionnelle, visant à prévenir les risques professionnels.

FORMATION QUALIFIANTE :

Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience pour le DEAES et le DETISF, formation à la qualification au titre d'assistant de soins en gérontologie, attestation de formation aux aspirations trachéales, recyclage AFGSU, ou encore formation qualifiante à l'encadrement et à la gestion.

Osez et DEVENEZ bénévole
à l'ADMR
pour tous, toute la vie, partout

Premier réseau associatif national de services à la personne



COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET BÉNÉVOLES :

- Annulation de l'évènement journée des bénévoles organisée le 20/03/2020 pour laquelle nous avions 160 bénévoles inscrits. Cette rencontre n'est toujours pas reprogrammée compte tenu de la crise sanitaire.
- Choix des thèmes de formation des bénévoles et animation de la journée accueil nouveaux bénévoles (3 journées organisées en 2020).
- Nouveaux supports de recrutement des bénévoles mis à disposition des associations.



Aide aux familles et à la parentalité

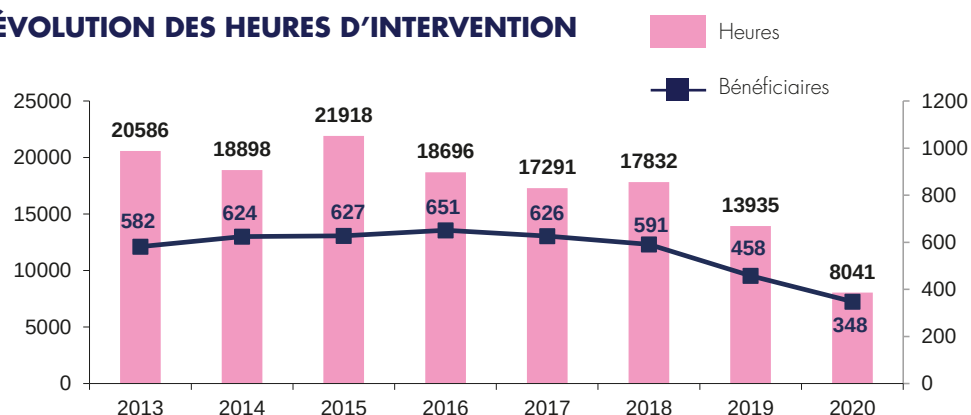
Le service familles, c'est 635 familles aidées à domicile en 2020, soit avec des professionnels « AVS » (auxiliaires à la vie sociale), dans le cadre d'un soutien à la vie quotidienne, soit avec des TISF (techniciens de l'intervention sociale et familiale), dans le cadre d'un soutien global.

55 familles ont aussi bénéficié de garde d'enfants à leur domicile, par des salariés d'associations ADMR locales.

Ces familles sont aidées dans le cadre de prises en charge de la CAF, de la MSA, en lien avec des événements de la vie d'une famille (la grossesse, la naissance, la maladie, le décès, la séparation des parents...) ; elles sont aussi susceptibles d'être aidées dans le cadre de prises en charge du Département du Rhône, ou de la Métropole de Lyon, au titre de la prévention enfance.

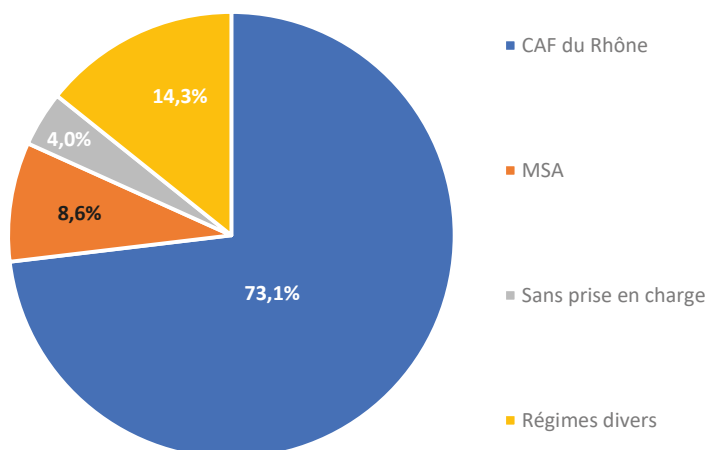
AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE (AVS)

ÉVOLUTION DES HEURES D'INTERVENTION



Évolution
2019/2020 :
- 42,3 %

RÉPARTITION DES HEURES PAR PRISE EN CHARGE



HEURES D'INTERVENTION AUPRÈS DES FAMILLES PAR MOTIF ET FINANCEUR

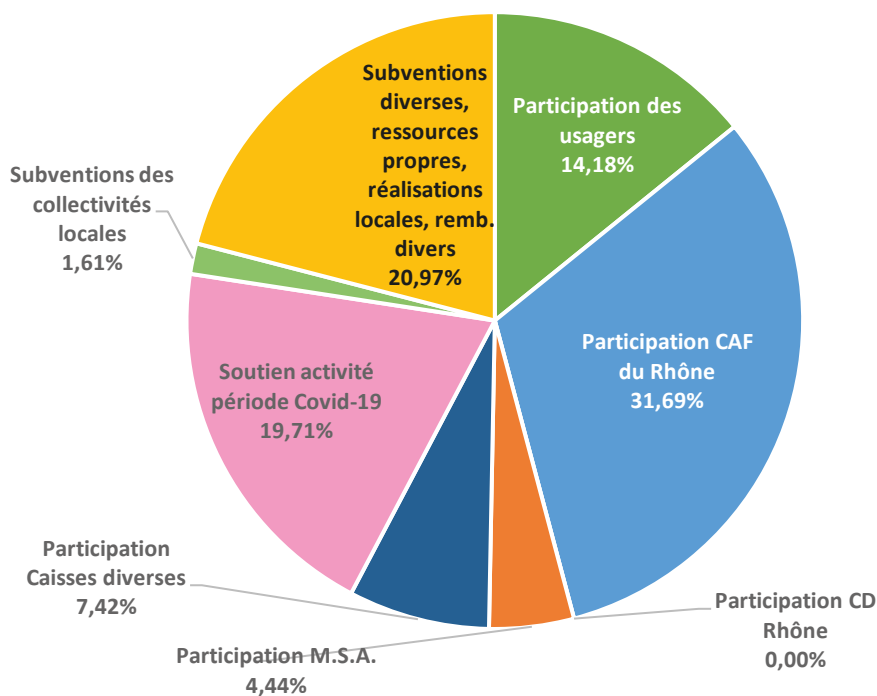
	CAF	CD Rhône	Métropole	MSA	autres
Accompagnement reprise emploi					
Autres	30			16	1 505
Décès d'un parent				22	30
Famille nombreuse	60			55	
Grossesse	969			141	
Naissance	2 732			59	12
Rupture Familiale	70			216	
Situation Familiale Difficile					
Soins courte durée d'un enfant	26				
Soins courte durée d'un parent	1 274			73	20
Soins longue durée d'un enfant	128				
Soins longue durée d'un parent	561			113	
Total	5850	0	0	695	1567



COMMISSION QUALITÉ :

En prenant en compte les préconisations issues des évaluations externes, il a été mis à jour l'ensemble du dossier qualité avec la création d'un dossier qualité spécifique pour « enfance et parentalité ».

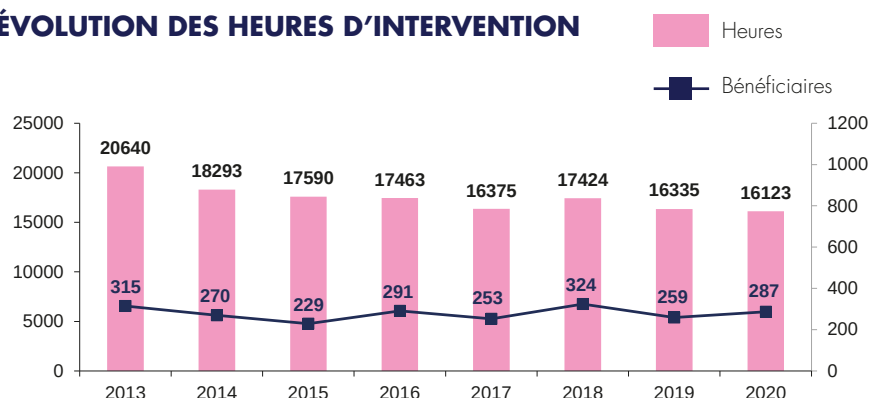
QUI FINANCE ?



Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)

Travailleur social à part entière, le TISF soutient et accompagne les familles à leur domicile. Son champ d'intervention est centré sur les difficultés rencontrées par les familles, avec un rôle d'accompagnement social, d'insertion et de soutien à la fonction parentale.

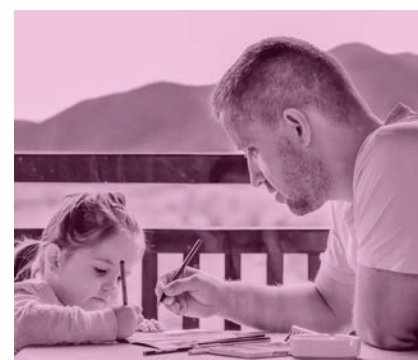
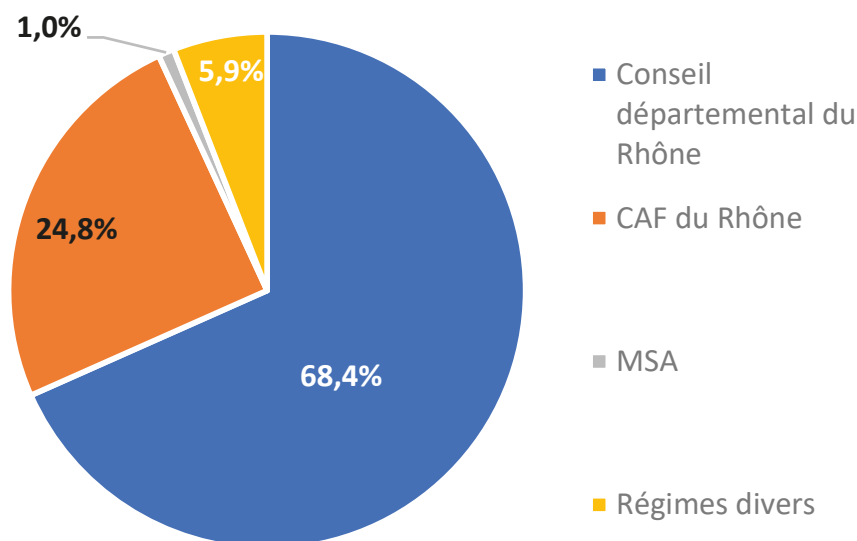
ÉVOLUTION DES HEURES D'INTERVENTION



Évolution
2019/2020 :

- 1,3 %

RÉPARTITION DES HEURES PAR PRISE EN CHARGE



HEURES D'INTERVENTION AUPRÈS DES FAMILLES PAR MOTIF ET FINANCEUR

	CAF	CD Rhône	Métropole	MSA	autres
Accompagnement reprise emploi					
Autres	59				39
Décès d'un parent					59
Famille nombreuse	372			135	
Grossesse	351			15	
Naissance	2 048			3	41
Prol.Soins longue durée enfant					
Rupture Familiale	80			64	
Situation Familiale Difficile		11 182	689		19
Soins courte durée d'un enfant	92				
Soins courte durée d'un parent	583				
Soins longue durée d'un enfant	90				
Soins longue durée d'un parent	258				18
TOTAL	3933	11182	689	217	176

Témoignage

Anais, responsable d'équipe TISF

« En poste depuis janvier 2020 j'occupe la fonction de responsable d'équipe TISF. J'ai découvert les différentes missions de ce poste qui sont aussi variées qu'intéressantes.

Je suis le premier contact avec la famille, je la rencontre afin de lui présenter le service et notre fonctionnement. Ensuite la famille me présente sa situation actuelle et ensemble nous faisons le point sur ses besoins. Je fais ensuite le nécessaire auprès du service et/ou des partenaires pour la mise en place des interventions. Lorsque les interventions ont débuté je me soucie qu'elles se déroulent au mieux et travaille avec les partenaires afin d'accompagner la famille au plus près de ses besoins et de façon cohérente.

Ce travail partenarial prend une place importante dans mon quotidien. Je centralise et suis la « plaque tournante » des informations.

Je suis également et avant tout soutien technique aux TISF. Ils peuvent me joindre à tout moment pour évoquer une situation, un problème, une question. Ensemble nous réfléchissons à la manière dont nous allons aider la famille. Cela se fait aussi tous les quinze jours en réunion d'équipe que je prends plaisir à animer.

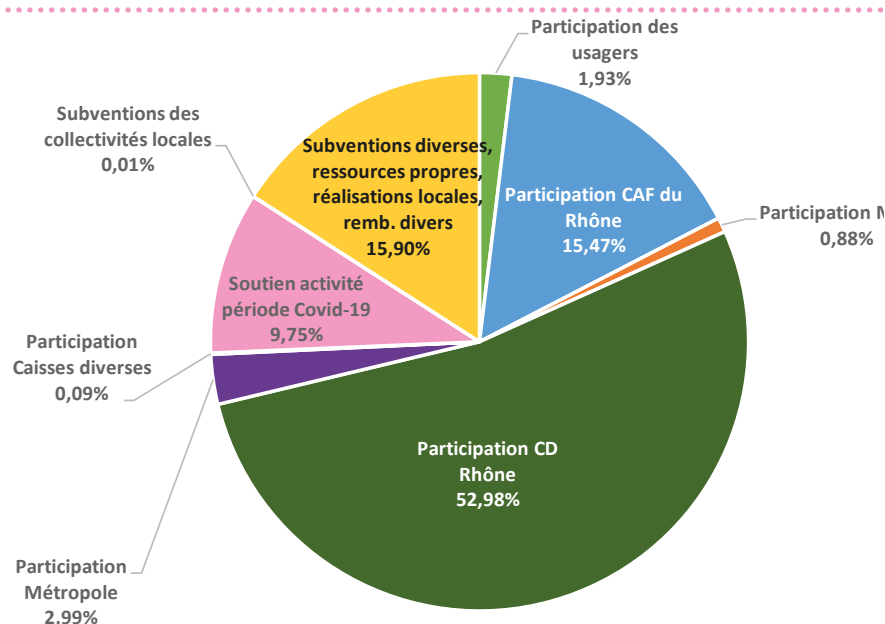
Je travaille en binôme avec une salariée administrative pour la construction du planning.

Je participe au temps d'élaboration et de réflexion avec la responsable de service afin d'améliorer le fonctionnement, de mettre en place des outils.

Mes missions sont donc diverses, je travaille avec des nombreuses personnes d'horizon différent et c'est ce qui me plaît dans ce travail. »



QUI FINANCE ?

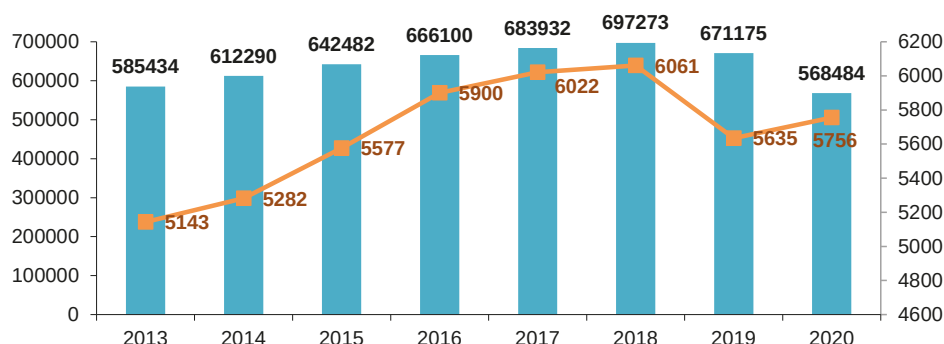


Aide aux personnes âgées

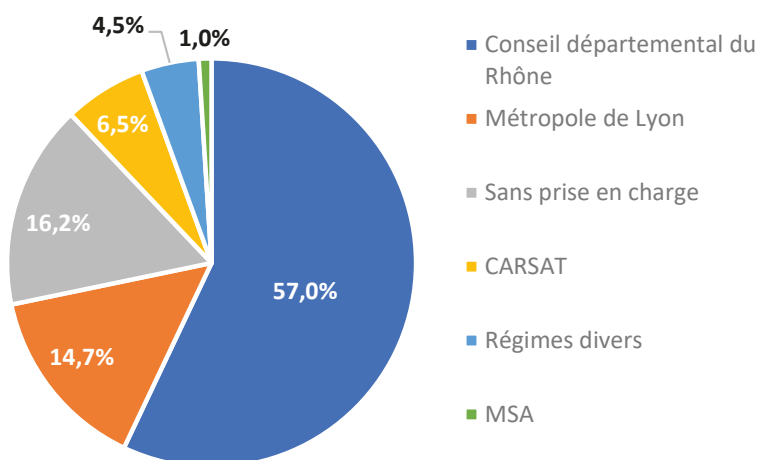
Lorsque l'on avance en âge, que l'on est en situation de handicap ou malade, bénéficier d'un accompagnement pour effectuer les actes de la vie s'avère souvent indispensable. L'ADMR vous propose son service d'aide et d'accompagnement à domicile pour vous permettre de conserver cette autonomie chez vous et de continuer à mener vos projets de vie. L'ADMR vous épaula pour le ménage, l'entretien du linge, la préparation des repas... L'ADMR est aussi à vos côtés pour le lever, le coucher, la prise des repas, l'aide à la toilette et vous accompagne dans votre vie sociale : courses, rendez-vous, sorties...

Évolution
2019/2020 :
- 15,3 %

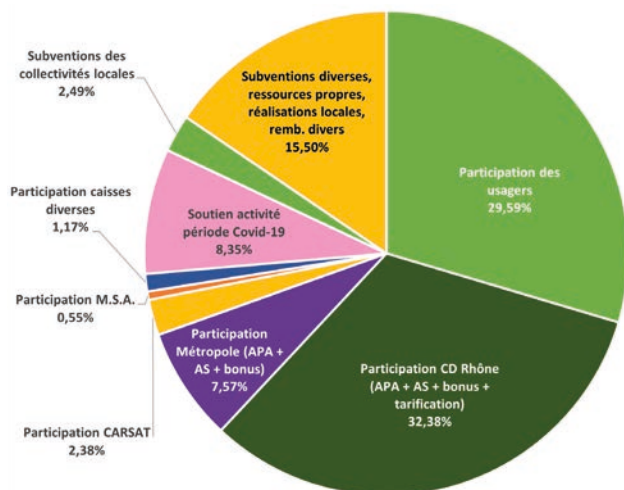
ÉVOLUTION DES HEURES D'INTERVENTION



RÉPARTITION DES HEURES D'INTERVENTION PAR PRISE EN CHARGE

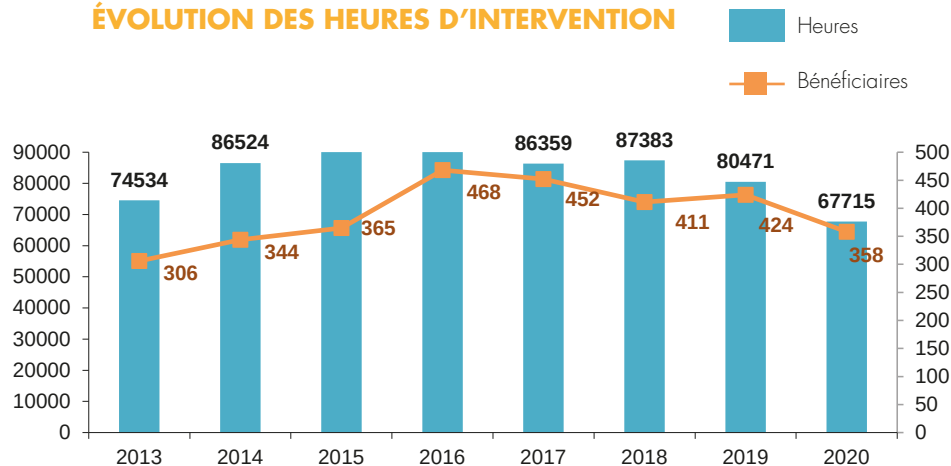


QUI FINANCE ?



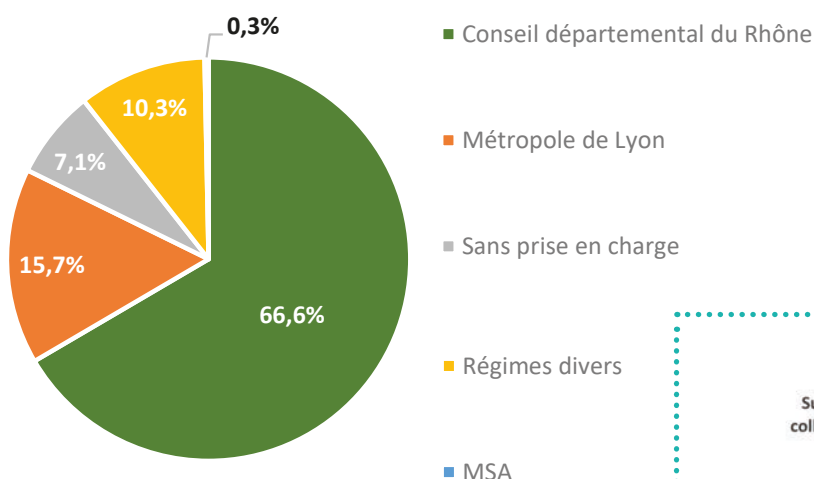
Aide aux personnes en situation de handicap

ÉVOLUTION DES HEURES D'INTERVENTION

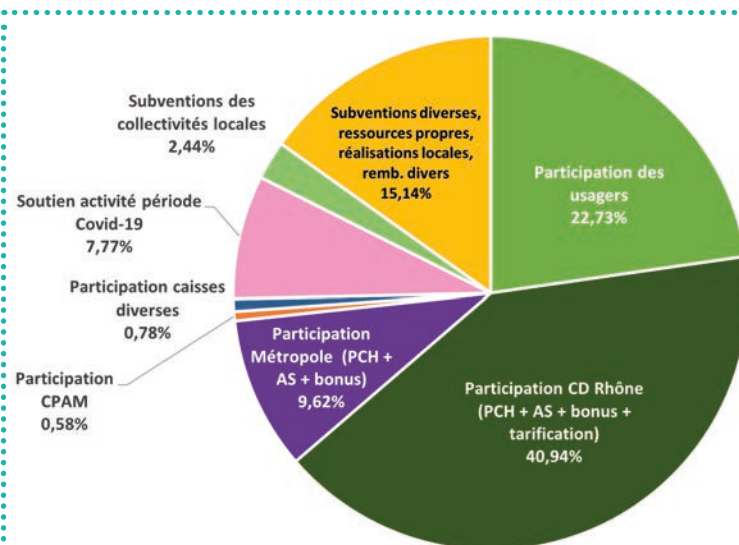


Évolution
2019/2020 :
- 15,8 %

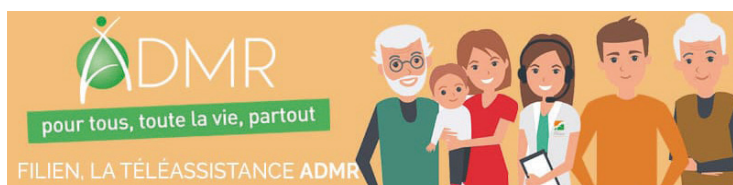
RÉPARTITION DES HEURES D'INTERVENTION PAR PRISE EN CHARGE



QUI FINANCE ?



La téléassistance dans le Rhône



Un malaise, une chute, un bruit suspect, un moment de solitude ou d'idées noires, quoi de mieux qu'avoir l'assurance 24h/24 et 7j/7 de pouvoir obtenir une aide ou simplement un échange avec une personne qui vous accompagne dans le traitement de votre problème ou de vos angoisses ?

FILIEN, la téléassistance proposée par l'ADMR, répond à cette attente et permet souvent de rassurer tout autant la famille parfois éloignée que l'abonné lui-même

 L'isolement contraint lié au confinement, l'éloignement de la famille qui s'est accentué, ont conduit de nombreuses personnes à se tourner vers le service de téléassistance Filien ADMR. Les bénévoles, les intervenants à domicile et les salariés administratifs assurent également un rôle de conseil en prévention et proposent le service de téléassistance. Malgré la covid-19, les installateurs sont toujours prêts à rendre service pour une mise en service ou un conseil. Ils ont adapté leurs pratiques pour respecter les gestes barrières et maintenir un service de qualité.

Les + appréciés par les bénéficiaires :

- la proximité sans se préoccuper de démarches administratives ;
- l'accueil, la convivialité, la bienveillance des opératrices de la plateforme d'écoute, à tout moment du jour ou de la nuit.

Activité 2020

806 abonnés dont **17** abonnés Filien Secure

211 installations

182 ruptures, dont : **60** décès
33 hospitalisations
73 EHPAD

21 installateurs bénévoles

Évolution
2019/2020 :

+ 3,73 %

Actualité

Pour répondre aux besoins des personnes, à leur mode de vie, Filien étoffe son offre en proposant un nouveau service « Filien Mobilité » pour être sécurisé partout lors des déplacements et à domicile, grâce à un badge discret.





J'ai travaillé pendant plusieurs années à côté des locaux de l'ADMR des Hauts du Lyonnais, dans le milieu du social. Lors de nos nombreux contacts, l'association m'avait proposé de devenir bénévole ce que j'ai accepté en 2020, une fois retraitée.

J'ai démarré mon bénévolat en tant qu'installatrice Filien*. Cela me permet de garder un contact social, de rendre service, sortir de chez moi sans prendre trop de temps et en fonction de mes disponibilités. Je réalise en moyenne 4 installations ou remplacements de matériel par mois, sur un territoire de 11 communes (mais l'essentiel de ces installations est sur Symphorien sur Coise). Si une installation est urgente (une personne sort de l'hôpital), je peux « passer la main » à un collègue. Mais cela ne m'est pas encore arrivé !

Ce service rendu permet de rassurer les personnes (et leur famille), tout en restant à leur domicile en toute sécurité. Ces dernières n'hésitent pas à se confier à moi (c'est vrai que je ne prodigue pas de soins et que je suis extérieure à leur cercle habituel).

Une anecdote : je devais installer une téléassistance chez une personne paraplégique. Après sa rééducation au centre de l'Argentière, elle a emménagé dans son appartement sur Aveize. Quand je me suis rendue à son domicile pour l'installation du matériel Filien, l'ergothérapeute et sa sœur (qui est également sa tutrice) m'informent qu'il ne peut rester dans cet appartement car il n'y a pas d'aménagement adapté à son handicap, tel qu'une barre de maintien vers la baignoire. Après plusieurs réflexions au vu de l'urgence de la situation, c'est mon mari qui a installé cette barre de maintien dans la matinée. Ça c'est du travail d'équipe !

Denise BORDET, installatrice Filien

* NB. : Cette mission consiste à installer du matériel de téléassistance au domicile des personnes, adapté à leurs habitudes de vie (une montre bracelet, un médaillon, un téléphone portable,). En cas de chute, d'un besoin de parler, ou d'un sentiment de danger, une personne de Filien est à l'écoute 24h/24 et 7 jours/7.



Le portage de repas

Plusieurs associations ont mis en place un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées. La fédération apporte à ces associations divers services :

- La mise à disposition de véhicules adaptés,
- Habilitation à l'aide Sociale,
- Gestion d'un stock d'équipements et de consommables,
- Recherche de subventions.

Quelques caisses de retraite, le Conseil Départemental du Rhône et la Métropole participent, selon conditions, au financement du portage de repas.

Activité 2020

114 676 repas servis

785 bénéficiaires



“

Je suis bénévole de l'association de St Germain-Nuelles depuis 2004. Le service portage de repas est assuré par 3 salariées et des bénévoles viennent en renfort en cas de besoin (si la salariée est malade par exemple). Dès le début de mon bénévolat, je me suis investie dans ce service. Il faut dire que ce ne sont pas moins de 300 à 350 repas livrés chaque mois auprès de 18 bénéficiaires. 30 à 35 km sont parcourus pour chaque tournée répartis sur les communes de St Germain-Nuelles et Bully qui dure environ 1h30.

Le rituel matinal est le même : il faut se rendre à La Salette (Ehpad à Bully) récupérer le véhicule et les caissons du repas. Il y a deux caissons : un pour les plats chauds et un pour les plats froids. Dans chaque caisson, il faut introduire les plaques chauffées au préalable ou congelées pour ainsi respecter le maintien des températures. Ensuite, démarre la tournée de livraison des repas. Les repas sont livrés chauds à chaque client, du lundi au vendredi. Une soupe froide, pour leur dîner peut être déposée en même temps que le plat du midi. Le vendredi, les repas du samedi et dimanche sont livrés, froids. Mais en cas de week-end de 3 jours (par exemple pour le lundi de Pâques), au vu des règles sanitaires, il n'y a pas de repas préparé pour le lundi. C'est la famille qui prend le relais, ou la personne réchauffera un plat préparé.

Dans notre association, peu de personnes souhaitent une aide à la préparation de repas. Il faut dire, qu'elles devraient faire ou se faire aider pour les courses. Cela demande plus de travail. Du coup, elles préfèrent être livrées directement. En plus, cela leur permet de manger varié, même si certaines regrettent de ne pas avoir d'œufs au menu !

En tant que bénévole, nous prenons un peu plus le temps à chaque domicile, parfois, nous mettons à leur demande leur plat dans une assiette. Mais il ne faut pas trop tarder car les derniers servis ne seraient pas contents si leur repas était servi après 13h !

C'est ce contact particulier que je recherchais et que j'ai trouvé en tant que bénévole.

Michèle ROSTAING, bénévole à l'ADMR de Saint-Germain Nuelles

”



Les ateliers pour seniors



Notre ambition pour 2020 était de continuer le déploiement des actions collectives de prévention et d'initiation au numérique afin de toujours proposer un accompagnement proche des préoccupations de nos usagers et de toute personne de plus de 60 ans vivant à domicile.

Le contexte sanitaire a stoppé les actions démarrées début 2020 mais des adaptations nous ont permis de mettre en place quelques ateliers.

INITIATION AU NUMÉRIQUE

La Carsat Rhône-Alpes a maintenu le financement de nos ateliers d'initiation au numérique pour les plus de 60 ans sur 2020 et 2021 afin de constituer **42 nouveaux groupes de 10 personnes**.

L'organisation des ateliers en 2020 :

- 7 groupes ont démarré en janvier 2020 et 9 en septembre 2020 : **tous étaient complets, même après un premier confinement !**
- Pendant les deux périodes de confinement, les ateliers ont été stoppés et le lien avec les stagiaires a été maintenu par téléphone, par mail, et des activités sur Internet leur ont été proposées.
- La reprise suite aux deux confinements s'est faite par demi-groupes afin d'augmenter la distance entre les stagiaires dans la salle et par visio-conférence.

Les chiffres à retenir pour l'année 2020 :

- **160** personnes initiées
- La doyenne était âgée de **93 ans**.
- **12** associations ADMR étaient concernées par ces groupes et ont permis leur organisation.

L'intérêt de former les personnes de plus de 60 ans au numérique s'est renforcé dans ce contexte de restrictions sociales vécu par tous. Nos stagiaires se sont montrés très courageux en expérimentant la formation à distance grâce à la visio-conférence.



LES ATELIERS DE PRÉVENTION



Suite à la mise en place des premiers ateliers de prévention en 2019, nous avons souhaité poursuivre nos ateliers pédagogiques axés sur la prévention de la perte d'autonomie à domicile. Ces ateliers intitulés « Bien Vivre Chez Moi » étaient financés par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du Rhône.

Objectifs

Ces ateliers sont les plus concrets possibles en « faisant faire » les participants afin qu'ils soient actifs et qu'ils expérimentent les contenus abordés par les professionnels (diététicien, psychologue, éducateur sportif adapté, ergothérapeute). La santé est abordée de manière globale où le physique, le mental et le social sont liés et s'influencent. Tout au long des séances, les thèmes plus généraux du vieillissement, du maintien à domicile, des adaptations liées à l'âge ont été sujets à réflexion et échanges entre les participants.

Bilan :

- 3 groupes ont démarré en septembre et octobre 2020 sur les communes de Bessenay, Monsols et St Forgeux.
- Au total, 18 personnes ont participé à ces ateliers.
- Chaque groupe aura bénéficié de 5 séances au lieu des 8 prévues avant le deuxième confinement.

L'aide de confort



L'aide à tous est l'un des fondements de l'ADMR. Le service de confort apporte aux particuliers (familles, couples, personnes seules...) une prestation qui facilite le quotidien (entretien du logement, ménage, repassage...). Ce service est également ouvert aux personnes morales (entretien de locaux professionnels, associatifs ou de locaux communs).

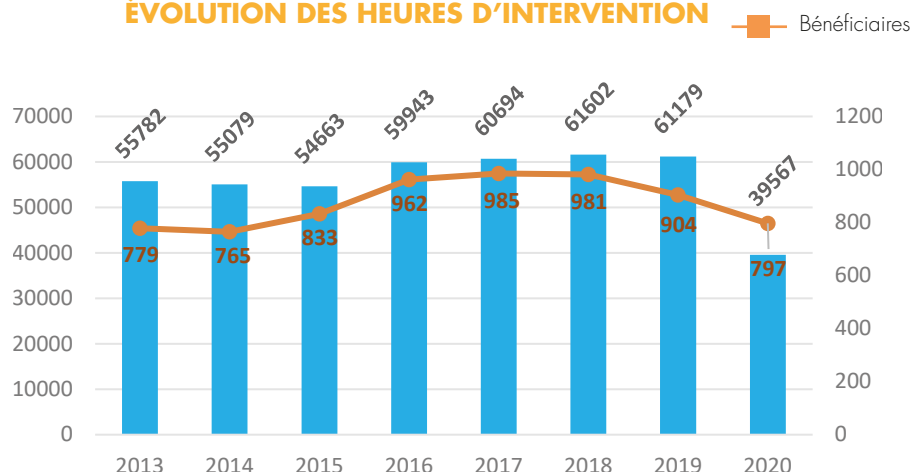
L'importante baisse d'activité s'explique par un arrêt complet des interventions, suite aux consignes gouvernementales à partir de mi-mars avec une reprise très progressive courant mai.



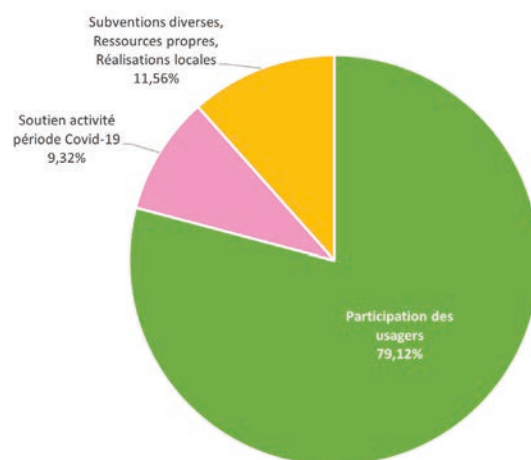
Évolution
2019/2020 :

- 35,3 %

ÉVOLUTION DES HEURES D'INTERVENTION



QUI FINANCE ?



La garde d'enfants

L'activité de ce service a baissé de presque moitié

3 892 heures en 2020 contre **7 487** heures en 2019

18 associations ont répondu positivement

Toutes les associations ADMR du Rhône sont agréées pour faire de la garde d'enfants. Ce qui permet aux familles de pouvoir prétendre, éventuellement, à la prestation « complément mode de garde », versée par la CAF. Infos sur le site www.monenfant.fr

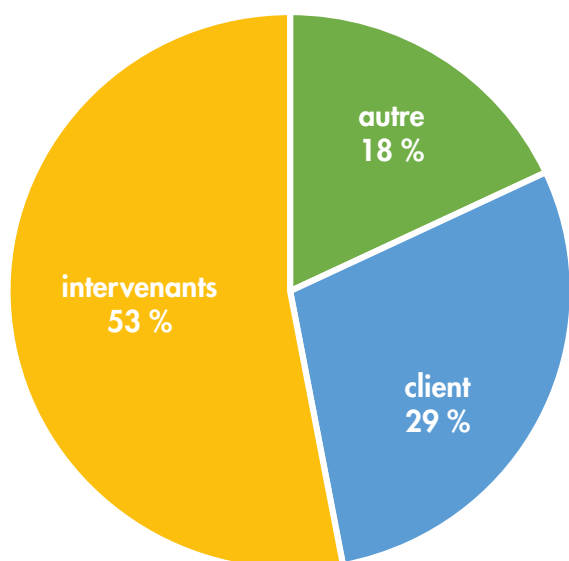
Évolution
2019/2020 :

- 48,02 %

Service d'astreintes administratives

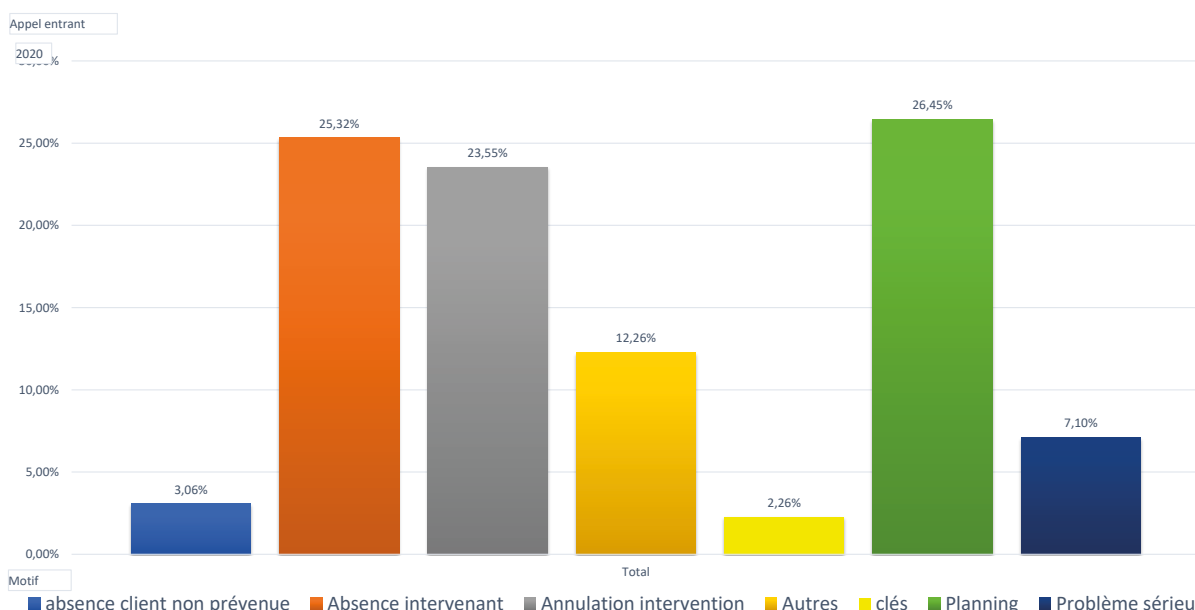
Objectif : Assurer une astreinte téléphonique les samedis, dimanches et jours fériés pour les associations de la fédération inscrites au service (vendredi de 17h à 21h, samedi, dimanche et jour férié de 7h à 21h, lundi de 7h à 8h30).

724 appels reçus en 2020



25 associations (sur 40)

70% de l'activité des associations



SSIAD et ESAD

LES MÉTIERS



Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) interviennent au domicile des patients ou dans les établissements non médicalisés prenant en charge des personnes âgées. Ils assurent des soins infirmiers et d'hygiène générale et concourent à l'accomplissement des actes essentiels de la vie. Les interventions ont lieu 7 jours sur 7, toute l'année.

Les SSIAD ont pour objectif :

- d'éviter ou de retarder l'hospitalisation,
- de faciliter le retour à domicile après hospitalisation,
- d'apporter une assistance et une aide aux personnes en fin de vie.

Pour être bénéficiaire du SSIAD, il faut :

- avoir une prescription médicale,
- être âgé de 60 ans et plus,
- que le SSIAD dispose d'une place.

Les frais afférents aux soins dispensés par les SSIAD sont entièrement pris en charge par l'Assurance Maladie qui accorde un coût moyen à la place.

Les métiers au sein d'un SSIAD et d'une ESAD sont occupés par des infirmiers coordinateurs, des aides soignants, des ergothérapeutes, des psychomotriciens et des assistants de soins en gériatrie.

PERSONNES PRISES EN CHARGE

Services	Nb de forfaits	Moyenne journalière
Anse - Limonest	19270	52,7
L'Arbresle - Ecully	20057	54,8
Saint-Laurent-de-Chamousset	11407	31,2
Sud Ouest Lyonnais	14055	38,4
ESAD L'Arbresle-Ecully	1534	—

Les missions d'une Équipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD) doivent permettre de trouver des solutions qui limitent les conséquences des troubles liés aux pathologies de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

L'équipe favorise le maintien à domicile en améliorant ou maintenant l'indépendance et l'autonomie de la personne dans les activités de la vie quotidienne.

Par ces soins, il s'agit de :

- solliciter, préserver ou améliorer les capacités à mémoriser et s'organiser au quotidien,
- maintenir les capacités motrices et de communication,
- favoriser la réhabilitation de l'estime de soi et le maintien de l'identité,
- informer et soutenir l'aidant dans l'accompagnement de la personne.

Sur prescription du médecin traitant, du gériatre ou du neurologue, l'ESAD pratique au domicile de la personne 12 à 15 séances dites de réhabilitation. L'intégralité des coûts est prise en charge par l'Assurance Maladie.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

	Nbre de places
SSIAD Anse-Limonest	55
SSIAD L'Arbresle-Ecully	67
SSIAD St Laurent de Chamousset	35
SSIAD du Sud-Ouest Lyonnais	39
ESAD L'Arbresle-Ecully Anse-Limonest	15
Total	211

Nombre de communes desservies	
SSIAD Anse-Limonest	24
SSIAD L'Arbresle-Ecully	22
SSIAD St Laurent de Chamousset	14
SSIAD du Sud-Ouest Lyonnais	4
Total	64



ZOOM SUR....

LE SSIAD DE SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET

Espace juge Pascal - 52, chemin de l'hôpital - 69930 ST LAURENT DE CHAMOUSSET

Le SSIAD de Saint-Laurent de Chamousset a connu une activité stable en 2020 malgré les aléas liés à la crise sanitaire générale.

Il est à noter une hausse importante des frais liés aux actes infirmiers, en constante augmentation, en lien avec des prises en soins de personnes de plus en plus dépendantes et atteintes de pathologies chroniques.

Le Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile de Saint Laurent de Chamousset (coordination d'actions de prévention pour les bénéficiaires SSIAD et SAAD) a poursuivi ses actions tout au long de l'année 2020 ; proposant des interventions individuelles à domicile de psychologue, diététicienne, psychomotricienne et d'ergothérapeute.

Chacune apportant une aide personnalisée (de prévention) aux personnes fragiles et dépendantes du territoire.

Le budget du SPASAD a explosé en 2020 en raison de la crise sanitaire ; le montant utilisé en actions individuelles a été multiplié par 2.

Ceci s'explique par :

- Le besoin d'une présence, d'une écoute, perte de repère (psychologue)
- La perte de motricité dû aux confinements (psychomotricienne),
- Des sorties d'hôpital (ergothérapeute, psychomotricienne, diététicienne)

SSIAD et ESAD

LE SSIAD DE L'ARBRESLE-ECULLY

La Tourette - 69210 EVEUX

LE SSIAD DU SUD OUEST LYONNAIS

Immeuble le Sud-Ouest - 2e étage - 2A, route de Lyon - 69530 BRIGNAIS

LE SSIAD DE ANSE-LIMONEST

18, place des frères Fournet - 69480 ANSE

COMMISSION SSIAD :

L'échange des pratiques entre SSIAD sur la gestion de la pandémie concernant les patients, les ressources humaines et les équipements nécessaires était à l'ordre du jour de toutes les rencontres.

Cependant, des travaux en cours se sont poursuivis :

- Formation de tous les nouveaux embauchés à la philosophie « humanité ».
- Déploiement du logiciel Philia Santé dans les 4 SSIAD.
- Point sur la mise en œuvre de l'avenant n° 6, sur la nomenclature des actes infirmiers.
- Poursuite de la réflexion sur la mise en œuvre d'un CPOM (Contrat Pluri-annuel d'Objectifs et de Moyen) commun.



Les résidences pour personnes âgées

Une résidence-autonomie est un établissement médico-social réservé aux personnes âgées autonomes, seules ou en couple de plus de 60 ans. Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement (loi ASV), les résidences-autonomie peuvent bénéficier d'un forfait autonomie destiné à financer des dépenses permettant de préserver l'autonomie des résidents grâce à des actions collectives relatives à l'entretien des facultés physiques et cognitives, à la nutrition, au lien social...

Depuis 2016, les 3 résidences-autonomie affiliées au réseau ADMR ont obtenu un forfait autonomie permettant de renforcer ou mettre en place de nouvelles activités pour prévenir la perte d'autonomie.

LE COLOMBIER



5, PLACE NICOLAS - 69210 ST PIERRE LA PALUD - TÉL. : 04 74 70 32 00

La résidence dispose de 21 appartements en location :

- 2 T1 de 23 m² • 16 T1bis de 34 m² • 2 T2 de 52 m²

Exemples d'activités : atelier peinture et poterie, prévention des chutes, cuisine, jardinage, animation musicale, sorties à l'extérieur : cinéma, restaurant, musée..., rencontres intergénérationnelles, jeux de société.

LES PINS



PLACE DES PINS - 69210 LENTILLY - TÉL. : 04 37 64 64 10

La résidence dispose de 24 appartements en location :

- 12 T1 • 10 T1 bis • 2 T2

Exemples d'activités : atelier littéraire, lecture & contes, cuisine & confitures, peinture & art plastique, chant, prévention des chutes et gym douce et méditation.



ZOOM SUR....

LA ROCHE D'AJOUX



49 RUE DU LAVOIR - 69670 PROPIÈRES - TÉL. : 04 74 03 74 00

La résidence dispose de 17 appartements en location :

- 11 T1 • 4 T1bis • 2 T2

Exemples d'activités : animation par le toucher, atelier autour des mots, atelier numérique, créatif, exercices d'équilibre et de coordination de mouvements, jardinage, tricot, cuisine, activités intergénérationnelles, conférences culturelles, sécurisation du cadre de vie, chant et art thérapie.

Les animations évoluent au fil du temps et des personnes accueillies. Pour 2020, nous avons proposé les ateliers à la demande des résidents :

Art créatif permettant de travailler la dextérité, le toucher et répondre au besoin de créer. Par la création tout individu se réalise. Les intervenants sont des professionnels d'art-thérapie qui savent adapter les actions créatives de chacun.

Socio esthétique : une esthéticienne intervient une fois par trimestre pour permettre au résident de maintenir une bonne image de soi.

Mémoire et jeux de société.

Les bénévoles et les professionnels de la résidence permettent les ateliers suivants :

Journal de la résidence dans lequel sont relatés les activités à la résidence,

La mémoire ancienne qui permet la transmission

Des jeux de société et des jeux de mémoire

Des conférences permettant de se cultiver.

Avant la Covid, des sorties culturelles ont pu être organisées.

Activités physiques : le jardinage et la gym.

Le jardinage permet aux résidents de cultiver des plantes pour tisanes et aromatiques pour la cuisine traditionnelle à la résidence et les après-midis goûter.

La gym animée par une salariée diplômée (la maîtresse de maison) permet de travailler le mouvement par le corps et l'esprit avec :

- Des assouplissements, une mobilisation active ou passive et des étirements.
- Un renforcement musculaire, notamment pour les membres inférieurs, et des exercices d'équilibre pour la prévention des chutes.
- De la psychomotricité : enchainement de mouvements permettant inconsciemment de travailler le mouvement
- La Sociomotricité : se mobiliser ensemble dans un but collectif pour créer une ambiance coopérative et ludique.

830 chemin de la rivière 69210 EVEUX - Tél. 04.72.38.00.44 - foyers3vallees@aaphtv.fr - www.aaphtv.com

Président : M. David Perelle Directrice : Mme Khedouma DERMECHE

L'Association est créée en 1991 pour recevoir des adultes en situation d'handicap intellectuel de 20 à 60 ans, en incapacité de travail. Elle gère 6 services distincts sur les communes de L'Arbresle et d'Eveux, elle reçoit 60 personnes et emploie 39.50 ETP.

Grâce à son évolution, les 6 services de l'AAPHTV répondent à des besoins différenciés et individualisés pour les personnes offrant ainsi un panel de possibilités.

L'association a pour objectif d'aider et de soulager les familles parentes d'un enfant handicapé. Elle propose pour ces enfants devenus adultes au-delà de 20 ans un accompagnement favorisant l'épanouissement personnel et l'insertion sociale. Ces adultes présentent une déficience mentale, en incapacité de travail et ont souvent plusieurs pathologies mêlant pour certaines une problématique psychique et une difficulté sociale.

L'AAPHTV c'est :

24 places pour le foyer de vie

6 places pour l'hébergement temporaire

3 places d'accueil d'urgence

18 places au centre d'accueil de jour

6 places en studios semi-autonome, situé dans l'enceinte du foyer de vie à Eveux

3 places en domicile collectif

A PART LE COVID ? ON POURSUIT NOS MISSIONS...

Evidemment ce rapport d'activité ne peut être dans sa logique le même que celui des années précédentes, aussi il m'a semblé important de vous exposer ici quelques activités faites durant cette année.

Beaucoup d'activités et de sorties ont été organisées, beaucoup d'accompagnements ont été proposés, nous avons fait le choix, de maintenir coûte que coûte l'art de vivre à l'AAPHTV : convivialité, dynamisme, créativité, adaptabilité, respect et rigueur. En voici quelques une :

> Jeu de Mölki à l'intérieur fabriqué par les résidents !

> Salles de cinéma fermées ? On en crée une avec un drap !

Les séjours adaptés s'annulant, des camps sont organisés sur quelques jours.

Pour 2021, quelques projets déjà engagés se poursuivront

- Réflexion autour de l'hébergement temporaire, la revisite de son projet et de l'accompagnement proposé.
- Projet d'extension de l'unité séniors, d'ici le 1er semestre 2023.



AU REVOIR, MME HENKE

« Voilà... au terme de 11 ans passés au sein de l'AAPHTV, il est temps pour moi de partir vers d'autres horizons... Je pars le cœur léger. Mme DERMECHE saura j'en suis sûre continuer sur cette lancée en bonifiant cette association afin qu'elle continue d'exister et de créer. »

La directrice Audrenne HENKE

Le rapport d'activité complet de l'association peut être demandé à foyers3vallees@aaphtv.fr

Le rapport financier - Le bilan

BILAN ACTIF					BILAN PASSIF		
ACTIF	31/12/2020			31/12/2019	PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres sans droit de reprise		
Frais d'établissement					Fonds propres statutaires	7 622,45	7 622,45
Frais de recherche et développement					Fonds propres complémentaires		
Donations temporaires d'usufruit					Fonds propres avec droit de reprise		
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	415 590,02	243 264,67	172 325,35	113 289,11	Fonds statutaires		
Immobilisations incorporelles en cours					Fonds propres complémentaires		
Avances et acomptes					Ecarts de réévaluation		
Immobilisations corporelles					Réserves		
Terrains	53 012,09		53 012,09	53 012,09	Réserves statutaires ou contractuelles		
Constructions	1 000 585,03	605 174,61	395 410,42	433 853,84	Réserves pour projet de l'entité	110 477,61	110 477,61
Installations techniques, matériel et outillage	64 153,31	52 791,15	11 362,16	13 230,23	Autres	778 625,55	697 181,73
Industriels, autres immobilisations	1 645 759,93	1 370 460,93	275 299,00	233 847,62	Report à nouveau		
Immobilisations corporelles en cours					Excédent ou déficit de l'exercice	-64 567,98	81 443,82
Avances et acomptes					Situation nette (sous-total)	832 157,63	896 725,61
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					Fonds propres consommables		
Immobilisations financières					Subventions d'investissement	149 557,74	208 749,35
Participations et Créances rattachées					Provisions réglementées		
Autres titres immobilisés					TOTAL (I)	981 715,37	1 105 474,96
Prêts	36 000,00		36 000,00	49 725,59	COMPTES DE LIAISON (II)	0,00	0,00
Autres	5 085,59		5 085,59	4 975,59	FONDS REPORTES ET DEDIES		
TOTAL (I)	3 220 185,97	2 271 691,36	948 494,61	901 934,07	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
COMPTES DE LIAISON (II)	0,00	0,00	0,00	0,00	Fonds dédiés	81 892,51	
ACTIF CIRCULANT					TOTAL (III)	81 892,51	0,00
Stocks et en-cours					PROVISIONS		
Créances					Provisions pour risques		
Créances clients usagers et comptes rattachés	755 240,66		755 240,66	751 606,43	Provisions pour charges	96 598,32	87 708,79
Créances reçues par legs ou donations					TOTAL (IV)	96 598,32	87 708,79
Autres	391 185,71		391 185,71	418 311,95	DETTE		
Valeurs mobilières de placement	60 306,00		60 306,00	59 654,00	Emprunts obligataires		
Instruments de trésorerie					Emprunts et dettes auprès des établissements		
Disponibilités	1 659 859,57		1 659 859,57	1 636 825,91	Emprunts et dettes financières diverses		
Charges constatées d'avance	192 610,28		192 610,28	186 409,83	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	289 849,17	269 025,56
TOTAL (III)	3 059 202,22	0,00	3 059 202,22	3 052 808,12	Dettes des legs ou donations		
Frais d'émission des emprunts (IV)					Dettes fiscales et sociales	365 951,95	361 711,17
Primes de remboursement des emprunts (V)					Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Ecarts de conversion actif (VI)					Autres dettes	2 112 252,51	2 130 821,71
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 279 388,19	2 271 691,36	4 007 696,83	3 954 742,19	Instruments de trésorerie		
					Produits constatés d'avance	79 437,00	
					TOTAL (V)	2 847 490,63	2 761 558,44
					Ecarts de conversion passif (VI)		
					TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 007 696,83	3 954 742,19

Le compte de résultat

	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
PRODUITS DE L'ACTIVITE		
Produits cotisations fédérales	1 377 468,44	1 673 361,94
Prod cotis fédérales COVID	178 284,72	0,00
Produit cot.fédérales établis	121 576,41	116 556,43
Produit cot.loc.véhicule PR	36 825,84	34 409,52
Produit mad véhicule dépannage	9 734,12	4 123,90
Produit hébergement informatique	1 500,00	1 500,00
Produit mise à dispo personnel	79 530,06	110 533,14
Produit activités annexes	10 282,14	34 062,47
Revenus des immeubles	458,00	964,00
Locations l'Arbresle	44 430,69	43 450,27
Locations Sain Bel	8 821,91	8 660,41
Locations Craponne	12 048,60	6 000,00
Subventions diverses	122 041,94	189 459,00
Contributions financières	68 600,88	0,00
Remboursements frais formation	84 504,72	142 007,37
Remboursement divers	7 524,50	8 442,90
IJ Prévoyance	14 282,99	18 646,44
Remb.contraits aidés	966,66	0,00
Retenue chèques de table	13 671,40	14 742,00
Retenue diverses paie	3 288,36	3 505,25
Remb. note de frais	336,00	2 255,30
Remb. téléphone affranchissem.	4 451,46	4 653,68
Transfert charges exploitation	0,00	11 465,83
Allocation activité partielle	33 478,40	0,00
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	2 234 108,24	2 428 799,85
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS		
Eau et assainissement	1 254,27	1 330,35
Energie, électricité	16 590,50	16 787,90
Combustibles et carburants	3 641,10	6 338,20
Produits d'entretien	3 260,34	2 227,84
Fournitures administratives	7 867,41	6 659,31
Fournitures papier	1 320,05	2 562,59
Fournitures impression	8 451,67	13 851,53
Fournitures informatiques	6 618,41	109 743,91
Alimentation	572,63	1 089,48
Fournitures médicales	288,12	26,02
Petits équipements	15 185,99	12 600,10
TOTAL DES ACHATS	65 050,49	173 217,23
SERVICES EXTERIEURS		
Locations immobilières	7 718,64	7 236,82
Location véhicules	7 071,36	8 324,42
Locations mobilières	30 642,54	4 299,02
Chge loc. & copropriété	1 154,03	1 086,81
Entretien biens immobiliers	5 731,78	8 125,02
Entretien autres mat & outil	704,04	678,00
Ent. réparation bien mobilier	144,00	1 925,82
Entretien matériel transport	12 747,43	4 197,67
Ent. réparation informatique	6 428,00	24 456,00
Informatique	84 124,27	67 389,32
Maintenance équipements	1 314,80	1 276,48
Prime d'assurance	18 547,49	14 240,06
Docu. générale et technique	11 649,44	10 264,01
Frais d'assemblée générale	0,00	3 277,92
Coll. séminaires réunions	0,00	20 598,61
Frais conseil et bureau	505,81	2 679,46
TOTAL DES SERVICES EXTERIEURS	188 483,63	180 055,44
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2020	2019
Personnel détaché prêt GE	70 577,55	65 225,33
Frais de recrutement du pers.	0,00	270,00
Honoraires	42 223,80	24 048,00
Honoraires formation	10 582,20	21 976,15
Prestations formation	73 190,75	111 048,53
Publicité, publicat° relat° pub.	44 667,86	31 724,77
Cadeaux	2 595,73	223,95
Pourboires, dons...	0,00	60,00
Transports de biens	121,07	141,14
Déplacements du personnel	11 040,90	17 558,93
Déplacements pers. Administrat.	983,77	2 360,11
Déplacements bénévoles	6 890,15	11 614,86
Missions	274,24	20,45
Frais d'affranchissements	31 855,42	18 021,14
Frais de télécommunication	0,00	89,70
Orange-61426870-mobiles	5 544,87	6 718,00
Orange-802649435-groupée	11 557,05	11 509,64
Orange-804098402-int-pro-solo	504,00	504,00
Orange-62653218	70 813,74	74 722,84

SFR-790225	747,28	0,00
Orange-0881589-VPN	40 902,18	38 772,52
Cotisations nationales	0,00	61,00
Autres cotisations	1 281,00	1 098,12
Prestations de services	1 039,05	1 117,36
Charges actions collectives	2 180,92	0,00
Prestations de services MDS	9 065,12	8 891,82
Frais CESU	3 122,03	4 448,20
Charges astreintes administrat.	13 725,00	17 325,00
TOTAL AUTRES SERV. EXTERIEURS	455 485,68	469 551,56
IMPOTS ET TAXES		
Taxe sur les salaires	59 250,00	61 500,00
Taxes sur rémunérations (autres)	0,00	4 051,24
Formation pro. continue	19 478,00	19 432,00
Taxes foncières	10 820,00	10 011,00
Autres droits	2 362,94	2 274,84
TOTAL DES IMPOTS ET TAXES	91 910,94	97 269,08
CHARGES DE PERSONNEL		
Rémunération principale	876 802,00	901 467,95
Provision congés payés	5 725,99	3 893,92
Provision CET	7 078,72	7 041,82
Primes	1 500,00	7 045,60
Indemnité chômage partiel	33 486,12	0,00
Indemnités non cotisables	0,00	14 322,14
IJ AG2R non cotisables	3 203,69	9 689,79
Cotisations à l'URSSAF	186 680,66	199 217,16
Cotisations aux mutuelles	8 718,19	9 318,42
Cotis. aux caisses de retraite	47 354,17	47 748,31
Cotisations à l'ASSEDIC	36 648,68	37 833,19
Prevoyance AG2R ou autres	19 292,68	18 975,46
Prevoyance Cadre	11 276,74	11 105,58
Charges provisions CP+CET	5 052,25	563,51
Médecine du travail	3 837,60	3 936,00
Chèques de table	32 586,00	34 398,00
Autres chges div. de personnel	6 714,00	6 256,00
Frais repas formation	8 310,00	16 189,27
TOTAL CHARGES PERSONNEL	1 294 267,49	1 329 002,12
CHARGES GESTION COURANTES		
Remboursements sinistres	117,29	440,81
TOTAL CH GESTION COURANTES	117,29	440,81
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		
Immobilisations incorporelles	81 385,36	78 409,22
Immobilisations corporelles	136 284,37	122 736,13
TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	217 669,73	201 145,35
DOTATIONS AUX PROVISIONS		
Dot. prov° d'exploitation	9 826,73	8 422,43
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS	9 826,73	8 422,43
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	2 322 811,98	2 459 104,02
RESULTAT EXPLOITATION	-88 703,74	-30 304,17
	2020	2019
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des autres immo. fin.	13,97	117,33
Autres produits financiers	4 450,83	5 426,55
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	4 464,80	5 543,88
CHARGES FINANCIERES		
Autres charges financières	467,34	602,23
TOTAL CHARGES FINANCIERES	467,34	602,23
RESULTAT FINANCIER	3 997,46	4 941,65
RESULTAT COURANT	-84 706,28	-25 362,52
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Prod except. op. gest. courante	417,13	1 289,61
Produits exceptionnels exercice ant.	11 249,06	661,97
Pdts cessions éléments d'actif	13 020,00	2 700,00
Q-P subv. d'invest. au résultat	102 249,61	112 382,76
Autres produits exceptionnels	42 758,66	38 294,55
Autres	937,20	937,20
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	170 631,66	156 266,09
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Autres chges except. op. gestion	242,93	246,61
Charges exceptionnelles exerci	2 312,34	4 537,59
Val. comptable actif cédés	138,54	0,00
Autres charges exceptionnelles	65 907,04	44 675,55
RFD subventions d'exploitation	81 892,51	0,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	150 493,36	49 459,75
RESULTAT EXCEPTIONNEL	20 138,30	106 806,34
TOTAL DES PRODUITS	2 409 204,70	2 590 609,82
TOTAL DES CHARGES	2 473 772,68	2 509 166,00
RESULTAT EXERCICE	-64 567,98	81 443,82

Le rapport financier – Compte de résultat

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la Fédération des ADMR du Rhône,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération des ADMR du Rhône relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

2.3 Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes portées dans l'annexe des comptes annuels :

- dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice », information au titre de l'impact des mesures de restriction sanitaires sur l'activité de l'association,
- dans la note « changement de méthode comptable », la mention de la première application du règlement ANC 2018-06 et son impact en termes de présentation sur les comptes annuels.

2.4 Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles

L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les créances à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

4. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

5. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de nondétection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Charbonnières, le 26 mai 2021

Le commissaire aux comptes
In Extenso Auvergne Rhône Alpes


Laurent SIMO

FÉDÉRATION ADMR RHÔNE ET MÉTROPOLE DE LYON



pour tous, toute la vie, partout



Fédération ADMR Rhône et Métropole de Lyon
Route des Grands Champs - 69210 Sain-Bel
Tél. : 04 74 26 78 78 - E-mail : info.fede69@admr.org
www.admr-rhone.fr

Conception : Fédération ADMR 69 FG/AV
Directeur de publication : Christophe DRESSY
Photographies : Freepik, réseau ADMR, Adobe
Impression JMV impression